FICHIER CTC81B20

FRANÇAIS

ZONED / NON - CONDENSEE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Partie 1

Section 1 Information sur les chiffres

Section 2 Information générale sur le fichier

Section 3 Énoncé de déclaration PL/1

Section 4 Image détaillée d'un enregistrement

Partie 2

Section A Contenu du fichier

Section B Séquence des fichiers et définitions géographiques

1) Séquence des fichiers des bandes sommaires du recensement de 1981
2) Définitions géographiques

Section C Présentation des régions géographiques

Section D Renseignements supplémentaires

- Confidentialité et arrondissement aléatoire
- Échantillonnage et pondération
- Qualité des données
- Produits géographiques de référence
- Produits de référence

Section E Notes spéciales

INTRODUCTION

DOCUMENTATION POUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR BANDE MAGNÉTIQUE

Cette documentation est divisée en deux parties.

La partie 1 est disponible pour tous les fichiers sur bande produits à partir des microdonnées du recensement en utilisant le système d'extraction STATPAK.

La partie 2 est disponible seulement pour les fichiers des bandes sommaires du recensement et pour les requêtes spéciales sur bande qui sont produites par la Section du service-clients.

Partie 1

Introduction

Dans la documentation suivante, chacun des tableaux est identifié par l'expression "matrice de données" de même que chacune des caractéristiques ou variables telles l'âge, le sexe, etc., sont associées aux termes dimension ou indice. Chaque dimension est associée à plusieurs entrées; par exemple, la dimension sexe est associée aux entrées hommes, femmes, total.

La partie 1 est composée de quatre sections

La section 1 indique:

- que chaque matrice de données a un titre associé au nom de la matrice. Ce dernier est un code mnémonique ayant jusqu'à huit caractères. La documentation se réfère habituellement à un tableau à l'aide du code mnémonique;

- le nombre total de cellules de données d'une matrice;

- la plus grande valeur absolue de toute cellule de la matrice qui peut être utilisée pour la validation des données et à des fins de programmation.

Remarques:

Les cellules contiennent soit des valeurs intégrales soit des valeurs décimales. Le point décimal est virtuel.

En cas de dépassement de capacité dans une cellule, un message est imprimé dans la première section et à l'arrêt du programme, les autres sections peuvent ne pas être (ou être partiellement) imprimées.

La section 2 indique:

- l'information générale permettant le traitement informatique du fichier.

Lorsque nécessaire, une matrice peut être écrite sur plus d'un enregistrement logique. Dans ce cas, l'ordre dans lequel la matrice est divisée selon sa ou ses dimension(s) et effectivement écrite sur la bande magnétique est identifiée.

La section 3 présente:

- l'énoncé de déclaration PL/1 - cet énoncé devrait surtout intéresser les utilisateurs qui désirent comprendre comment une matrice à plusieurs dimensions (par ex., l'âge selon le sexe et l'état matrimonial est une matrice à trois dimensions) est disposée dans un enregistrement linéaire séquentiel sur bande magnétique.

Chaque enregistrement logique débute par 52 caractères d'identification géographique (voir la section B). Dans le cas d'une matrice qui est divisée puis écrite en plusieurs enregistrements sur bande, l'identification des régions est suivie de l'identification de la ou des sous-matrice(s) ainsi que par le nom et la taille de la matrice. Puis viennent les entrées pour chaque dimension (indice) de la matrice.

La section 4 présente:

- l'image détaillée d'un enregistrement du fichier;

- la partie identification qui est la même que dans l'énoncé de déclaration PL/1 (voir section 3);

- le contenu de chaque cellule ou zone associée au nom de la matrice auquel elle appartient, le format, la première et la dernière position de chaque zone de l'enregistrement, le nombre de multiplets (1 multiplet = 8 bits = 1 ou 2 chiffres ou 1 caractère selon le format), la précision ou le nombre de chiffres emmagasinés ainsi que l'échelle lorsque c'est le cas, indiquant le nombre de décimales après le point. (Nota: Le point décimal est virtuel - non écrit sur bande.)

Partie 2

La section A présente:

- le titre des tableaux;

- les légendes (entrées ou niveaux de regroupement associés à chaque variable, par ex., sexe (3): hommes, femmes, total).

Nota: Cette section est disponible seulement avec la documentation des bandes sommaires du recensement.

La section B présente:

- la séquence des fichiers et les définitions complètes de tous les codes géographiques qui existent sur le fichier.

La section C présente:

- la structure géographique des fichiers des bandes sommaires et des microfiches pour chaque série produite aux termes du recensement de 1981.

La section D présente:

- une brève description de la méthodologie statistique et de la méthode pour assurer la confidentialité utilisée dans l'extraction des données de la base de microdonnées du recensement;

- une liste des manuels de référence qui offrent des renseignements plus détaillés sur quelques-uns des sujets brièvement décrits dans cette documentation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

DIVISION CANSIM
Statistique Canada
Ottawa, K1A 0Z8
Tél.: (613) 995-0097
995-7406

Note spéciale: Signe positif ou négatif

Si l'enregistrement des caractères est en format condensé, les quatre (4) derniers bits du dernier multiplet de la case de données contiennent le signe.

Si l'enregistrement des caractères est en format numérique (externe), le premier multiplet de la case de données contient le signe.

La section E présente:

- des renseignements sur la géographie ou les variables qui sont nécessaires pour interpréter les données.

SECTION 1

INFORMATION SUR LES CHIFFRES

Nom du fichier: CTCS1B20

Valeur absolue la plus grande: 18,609,220

SECTION 2

INFORMATION GÉNÉRALE DU FICHIER

Format: ZONED

Le nom du fichier est: CTC81B20

L'information relative à la disposition des données est:

Le format des enregistrements	=	FB
Longueur d'un enregistrement	=	1,834
Identification géographique	=	52
Longueur totale des cellules de données	=	1,782
La taille d'un bloc	=	11,004
Nombre de cellules pour un enregistrement	=	198
Nombre total d'enregistrements écrits	=	5,121

FICHIER SOMMAIRE CREE
IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION	
1	1	1	R	REGION
2	1	2	RP	REGION/PROVINCE
3	1	5	RCA	REGION/PROVINCE/RMR-AR
4	2	2	P	PROVINCE
5	3	5	CA	REGION METROP.-AGGLOM. DE RECENSEMENT
6	6	12	CTPN	NOMBRE DE SR/PSR
7	13	16	CT	SECTEUR DE RECENSEMENT/SECTEUR DE RECENSEM
8	17	17	CASL	SELECTEUR DE RMR-AR
9	18	18	CASZ	TAILLE DE POPULATION DE RMR-AR
10	19	50	CANM	NOM DE RMR/AR

```
**************************************************
*  F I C H I E R  S O M M A I R E  C R E E  *
* D E S C R I P T I O N  D E  T A B L E A U(X) *
**************************************************
```

TITRE DU TABLEAU: CTC81B21 - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE(4) ET LE SEXE(3): PAR PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITE(11) - 1981

NOM TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B21	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
			POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
			TOTAL
11	53	61	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
12	62	70	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
13	71	79	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
14	80	88	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
15	89	97	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
16	98	106	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
17	107	115	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
18	116	124	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
19	125	133	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
20	134	142	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
21	143	151	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			HOMME
22	152	160	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
23	161	169	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
24	170	178	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
25	179	187	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
26	188	196	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
27	197	205	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
28	206	214	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
29	215	223	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
30	224	232	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
31	233	241	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
32	242	250	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FEMME
33	251	259	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
34	260	268	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
35	269	277	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
36	278	286	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
37	287	295	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
38	296	304	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
39	305	313	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
40	314	322	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
41	323	331	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
42	332	340	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
43	341	349	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE
			TOTAL
44	350	358	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
45	359	367	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
46	368	376	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
47	377	385	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
48	386	394	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
49	395	403	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
50	404	412	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
51	413	421	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
52	422	430	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
53	431	439	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
54	440	448	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			HOMME
55	449	457	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
56	458	466	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
57	467	475	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
58	476	484	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
59	485	493	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
60	494	502	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
61	503	511	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
62	512	520	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
63	521	529	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
64	530	538	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
65	539	547	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FEMME
66	548	556	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
67	557	565	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
68	566	574	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
69	575	583	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
70	584	592	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
71	593	601	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
72	602	610	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
73	611	619	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
74	620	628	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
75	629	637	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
76	638	646	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS
			TOTAL

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
77	647	655	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
78	656	664	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
79	665	673	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
80	674	682	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
81	683	691	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
82	692	700	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
83	701	709	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
84	710	718	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
85	719	727	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
86	728	736	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
87	737	745	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			HOMME
88	746	754	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
89	755	763	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
90	764	772	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
91	773	781	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
92	782	790	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
93	791	799	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
94	800	808	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
95	809	817	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
96	818	826	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
97	827	835	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
98	836	844	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FEMME
99	845	853	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
100	854	862	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
101	863	871	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
102	872	880	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
103	881	889	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
104	890	898	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
105	899	907	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
106	908	916	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
107	917	925	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
108	926	934	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
109	935	943	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL
			TOTAL
110	944	952	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
111	953	961	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
112	962	970	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
113	971	979	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
114	980	988	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
115	989	997	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
116	998	1006	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
117	1007	1015	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
118	1016	1024	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
119	1025	1033	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
120	1034	1042	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			HOMME
121	1043	1051	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
122	1052	1060	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
123	1061	1069	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
124	1070	1078	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
125	1079	1087	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
126	1088	1096	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
127	1097	1105	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
128	1106	1114	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
129	1115	1123	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
130	1124	1132	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
131	1133	1141	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
			FEMME
132	1142	1150	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
133	1151	1159	N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE
134	1160	1168	9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.
135	1169	1177	9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.
136	1178	1186	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
137	1187	1195	NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME
138	1196	1204	NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS
139	1205	1213	NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES
140	1214	1222	UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME
141	1223	1231	UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES
142	1232	1240	UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR

****
* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E *
* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U(X) *
****

TITRE DU TABLEAU: CTC81B22 - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE(2) ET LE SEXE(3): PAR PLUS HAUT GRADE: CERTIFICAT OU DIPLOME(11) - 1981

NOM TABLEAU	FORMAT	#ENTIERS	#DECIMALES	SIGNE	OCTETS/CELLULE
CTC81B22	NUMERIC	9	0	OCTET COMPLET A GAUCHE	9

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
			FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS
			TOTAL
143	1241	1249	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
144	1250	1258	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
145	1259	1267	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
146	1268	1276	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
147	1277	1285	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
148	1286	1294	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
149	1295	1303	BACCALAUREAT
150	1304	1312	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.
151	1313	1321	DIPLOME EN MEDECINE
152	1322	1330	MAITRISE
153	1331	1339	DOCTORAT ACQUIS
			HOMME
154	1340	1348	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
155	1349	1357	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
156	1358	1366	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
157	1367	1375	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
158	1376	1384	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
159	1385	1393	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
160	1394	1402	BACCALAUREAT
161	1403	1411	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.

****
* FICHIER SOMMAIRE CREE *
* DESCRIPTION DE TABLEAU(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
162	1412	1420	DIPLOME EN MEDECINE
163	1421	1429	MAITRISE
164	1430	1438	DOCTORAT ACQUIS
			FEMME
165	1439	1447	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
166	1448	1456	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
167	1457	1465	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
168	1466	1474	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
169	1475	1483	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
170	1484	1492	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
171	1493	1501	BACCALAUREAT
172	1502	1510	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.
173	1511	1519	DIPLOME EN MEDECINE
174	1520	1528	MAITRISE
175	1529	1537	DOCTORAT ACQUIS
			NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE A PLEIN TEMPS
			TOTAL
176	1538	1546	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
177	1547	1555	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
178	1556	1564	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
179	1565	1573	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
180	1574	1582	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
181	1583	1591	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
182	1592	1600	BACCALAUREAT
183	1601	1609	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.
184	1610	1618	DIPLOME EN MEDECINE
185	1619	1627	MAITRISE

****
* F I C H I E R S O M M A I R E C R E E *
* D E S C R I P T I O N D E T A B L E A U(X) *
****

#ZONE	#POS DEBUT	#POS FIN	DESCRIPTION
186	1628	1636	DOCTORAT ACQUIS
			HOMME
187	1637	1645	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
188	1646	1654	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
189	1655	1663	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
190	1664	1672	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
191	1673	1681	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
192	1682	1690	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
193	1691	1699	BACCALAUREAT
194	1700	1708	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.
195	1709	1717	DIPLOME EN MEDECINE
196	1718	1726	MAITRISE
197	1727	1735	DOCTORAT ACQUIS
			FEMME
198	1736	1744	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
199	1745	1753	AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME
200	1754	1762	CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES
201	1763	1771	CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
202	1772	1780	CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV
203	1781	1789	CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.
204	1790	1798	BACCALAUREAT
205	1799	1807	CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.
206	1808	1816	DIPLOME EN MEDECINE
207	1817	1825	MAITRISE
208	1826	1834	DOCTORAT ACQUIS

```
*********************************************
* F I C H I E R   S O M M A I R E   C R E E *
*       D E S C R I P T I O N   P L I       *
*   D E S   E N R E G I S T R E M E N T S   *
*********************************************

DCL 1 CTC81B20                                                          ,
    5 R                                     CHAR( 1)                    ,
    5 P                                     CHAR( 1)                    ,
    5 CA                                    CHAR( 3)                    ,
    5 CTPN                                  CHAR( 7)                    ,
    5 CT                                    CHAR( 4)                    ,
    5 CASL                                  CHAR( 1)                    ,
    5 CASZ                                  CHAR( 1)                    ,
    5 CANM                                  CHAR(32)                    ,
    5 FILL1                                 CHAR( 2)                    ,
    5 CTC81B21   (  4,  3, 11)              PICTURE 'S( 9)9V(0)9',
    /*   DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1
         ENTREE# DESCRIPTION
             1   POPULATION DE 15 ANS ET PLUS

             2   NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE

             3   FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS

             4   FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL
         DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2
         ENTREE# DESCRIPTION
             1   TOTAL

             2   HOMME

             3   FEMME
         DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 3
         ENTREE# DESCRIPTION
```

```
          ********************************************
          *  F I C H I E R   S O M M A I R E   C R E E *
          *       D E S C R I P T I O N   P L I      *
          *    D E S   E N R E G I S T R E M E N T S  *
          ********************************************
        1   POPULATION DE 15 ANS ET PLUS

        2   N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE

        3   9E-13E ANNEE SANS CERT. D'ETUDES SECOND.

        4   9E-13E ANNEE AVEC CERT. D'ETUDES SECOND.

        5   CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS

        6   NON UNIV. SANS CERTIFICATE OU DIPLOME

        7   NON UNIV. AVEC CERT D'ECOLE DE METIERS

        8   NON UNIV. AVEC CERT OU DIP D'AUTRES ETUDES

        9   UNIV. SANS GRADE CERTIFICATE OU DIPLOME

       10   UNIV. AVEC CERT OU DIP UNIV OU D'AUTRES

       11   UNIV. AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR

                                                                */
5 CTC81B22   (  2,  3, 11)                    PICTURE 'S( 9)9V(0)9';
/*   DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 1
     ENTREE# DESCRIPTION
         1   FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS

         2   NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE A PLEIN TEMPS
     DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 2
     ENTREE# DESCRIPTION
         1   TOTAL

         2   HOMME
```

```
          ********************************************
          *  F I C H I E R   S O M M A I R E   C R E E  *
          *       D E S C R I P T I O N   P L I        *
          *    D E S   E N R E G I S T R E M E N T S    *
          ********************************************
```

3 FEMME

DEFINITION DES ENTREES DANS SOUS SCRITE# 3

ENTREE# DESCRIPTION

1 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS

2 AUCUN GRADE CERTIFICAT OU DIPLOME

3 CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES

4 CERT. OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS

5 CERT. OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON-UNIV

6 CERT. OU DIPLOME UNIV. INFERIEUR AU BACC.

7 BACCALAUREAT

8 CERT. OU DIPLOME UNIV. SUPERIEUR AU BACC.

9 DIPLOME EN MEDECINE

10 MAITRISE

11 DOCTORAT ACQUIS

*/

*** NORMAL END ***

PARTIE 2

CTC81B20 - NOTE

Attached is a sample of fiche output, depicting the content of the table. Please refer to the record layout for the actual order of data on the tape.

Ci-joint, vous trouverez un exemple de l'organisation des microfiches, qui illustre le contenu du tableau. Veuillez consulter le cliché d'article pour l'ordre actuel des données sur la bande.

CTC81B21. POPULATION 15 YEARS AND OVER BY SCHOOL ATTENDANCE(4) AND SEX(3), SHOWING HIGHEST LEVEL OF SCHOOLING(11), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)

CTC81B21. POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE(4) ET LE SEXE(3), PAR PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITE(11), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

		ELEMENTARY-SECONDARY ONLY(1) - ETUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES SEULEMENT(1)			
	POPULATION 15 YEARS AND OVER - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	LESS THAN GRADE 9(1) - N'AYANT PAS ATTEINT LA 9E ANNEE(1)	GRADES 9 - 13 WITHOUT SECONDARY SCHOOL GRADUATION CERTIFICATE - 9E-13E ANNEE SANS CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES	GRADES 9 - 13 WITH SECONDARY SCHOOL GRADUATION CERTIFICATE - 9E-13E ANNEE AVEC CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES	TRADES CERTIFICATE OR DIPLOMA - CERTIFICAT OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS
CANADA TOTAL					
POPULATION 15 YEARS AND OVER - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS					
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	18,609,285	3,731,310	5,188,210	2,421,505	632,730
MALE - HOMMES	9,151,595	1,796,050	2,458,575	1,005,735	466,635
FEMALE - FEMMES	9,457,690	1,935,260	2,729,635	1,415,770	166,095
NOT ATTENDING SCHOOL - NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE					
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	15,361,855	3,641,320	4,051,890	2,070,840	581,520
MALE - HOMMES	7,505,740	1,745,905	1,874,250	847,395	432,665
FEMALE - FEMMES	7,856,115	1,895,410	2,177,635	1,223,450	148,855
ATTENDING SCHOOL FULL-TIME - FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS					
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	2,170,820	66,550	1,031,070	241,075	18,480
MALE - HOMMES	1,130,295	38,910	535,910	116,375	11,460
FEMALE - FEMMES	1,040,525	27,635	495,155	124,695	7,020
ATTENDING SCHOOL PART-TIME - FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL					
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	1,076,610	23,440	105,250	109,590	32,735
MALE - HOMMES	515,560	11,225	48,410	41,965	22,515
FEMALE - FEMMES	561,050	12,215	56,840	67,625	10,225

CTC81B21. POPULATION 15 YEARS AND OVER BY SCHOOL ATTENDANCE(4) AND SEX(3), SHOWING HIGHEST LEVEL OF SCHOOLING(11), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)

CTC81B21. POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE(4) ET LE SEXE(3), PAR PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITE(11), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%)

	OTHER NON-UNIVERSITY EDUCATION ONLY(2) - AUTRES ETUDES NON UNIVERSITAIRES SEULEMENT(2)			UNIVERSITY(3) - ETUDES UNIVERSITAIRES(3)		
	WITHOUT CERTIFICATE OR DIPLOMA - SANS CERTIFICAT OU DIPLOME	WITH TRADES CERTIFICATE OR DIPLOMA - AVEC CERTIFICAT OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS	WITH NON-UNIVERSITY CERTIFICATE OR DIPLOMA - AVEC CERTIFICAT OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON UNIVERSITAIRES	WITHOUT CERTIFICATE, DIPLOMA OR DEGREE - SANS GRADE, CERTIFICAT OU DIPLOME	WITH UNIVERSITY OR OTHER NON-UNIVERSITY CERTIFICATE OR DIPLOMA - AVEC CERTIFICAT OU DIPLOME UNIVERSITAIRE OU D'AUTRES ETUDES NON UNIVERSITAIRES	WITH BACHELOR'S DEGREE OR HIGHER - AVEC BACCALAUREAT OU GRADE SUPERIEUR
CANADA TOTAL						
POPULATION 15 YEARS AND OVER - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS						
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	1,112,200	1,210,245	1,343,885	681,230	797,790	1,490,180
MALE - HOMMES	511,185	734,395	516,515	379,950	374,415	908,155
FEMALE - FEMMES	601,020	475,845	827,375	301,280	423,380	582,030
NOT ATTENDING SCHOOL - NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE						
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	794,065	1,059,980	1,086,050	391,385	552,290	1,132,520
MALE - HOMMES	351,195	641,340	405,620	230,065	262,305	714,990
FEMALE - FEMMES	442,860	418,640	680,425	161,320	289,990	417,530
ATTENDING SCHOOL FULL-TIME - FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS						
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	204,300	54,810	103,935	209,845	98,375	142,390
MALE - HOMMES	105,380	33,315	45,775	112,435	51,000	79,725
FEMALE - FEMMES	98,920	21,490	58,160	97,410	47,370	62,660
ATTENDING SCHOOL PART-TIME - FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL						
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	113,840	95,460	153,905	79,995	147,130	215,270
MALE - HOMMES	54,610	59,735	65,110	37,450	61,115	113,430
FEMALE - FEMMES	59,230	35,720	88,795	42,550	86,020	101,835

CTC81B22. POPULATION 15 YEARS AND OVER BY SCHOOL ATTENDANCE(2) AND SEX(3), SHOWING HIGHEST DEGREE, CERTIFICATE OR DIPLOMA(11), 1981 (BASED ON 20% SAMPLE DATA)

CTC81B22. POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE(2) ET LE SEXE(3), PAR PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLOME(11), 1981 (BASE SUR LES DONNEES-ECHANTILLON (20%))

	POPULATION 15 YEARS AND OVER - POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	NO DEGREE, CERTIFICATE OR DIPLOMA - AUCUN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLOME	SECONDARY (HIGH) SCHOOL GRADUATION CERTIFICATE - CERTIFICAT D'ETUDES SECONDAIRES	TRADES CERTIFICATE OR DIPLOMA - CERTIFICAT OU DIPLOME D'UNE ECOLE DE METIERS	OTHER NON-UNIVERSITY CERTIFICATE OR DIPLOMA - CERTIFICAT OU DIPLOME D'AUTRES ETUDES NON UNIVERSITAIRES	UNIVERSITY CERTIFICATE OR DIPLOMA BELOW BACHELOR LEVEL - CERTIFICAT OU DIPLOME UNIVERSITAIRE INFERIEUR AU BACCALAUREAT	BACHELOR'S DEGREE - BACCALAUREAT	UNIVERSITY CERTIFICATE OR DIPLOMA ABOVE BACHELOR LEVEL - CERTIFICAT OU DIPLOME UNIVERSITAIRE SUPERIEUR AU BACCALAUREAT	MEDICAL DEGREE (1) - DIPLOME EN MEDECINE (1)	MASTER'S DEGREE - MAITRISE	EARNED DOCTORATE - DOCTORAT ACQUIS
CANADA TOTAL											
ATTENDING SCHOOL FULL-TIME - FREQUENTANT L'ECOLE A PLEIN TEMPS											
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	2,170,820	1,169,080	583,755	83,475	172,425	19,690	104,280	10,620	5,945	19,670	1,875
MALE - HOMMES	1,130,300	614,815	294,195	50,570	81,735	9,250	56,920	5,155	4,000	12,210	1,435
FEMALE - FEMMES	1,040,520	554,260	289,560	32,905	90,690	10,440	47,360	5,470	1,945	7,450	440
NOT ATTENDING SCHOOL FULL-TIME (1) - NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE A PLEIN TEMPS (1)											
BOTH SEXES - LES DEUX SEXES	16,438,465	8,347,920	3,033,695	1,893,305	1,510,600	305,155	866,360	161,175	63,715	202,455	54,080
MALE - HOMMES	8,021,300	3,935,920	1,306,560	1,232,800	595,310	122,295	493,125	94,925	52,320	142,005	46,045
FEMALE - FEMMES	8,417,165	4,412,005	1,727,135	660,500	915,290	182,865	373,235	66,250	11,395	60,450	8,035

SECTION A

CONTENU DU FICHIER

Fichier CTC81B20

Titres des tableaux

CTC81B21 Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (4) et le sexe (3), par plus haut niveau de scolarité (11), 1981

CTC81B22 Population de 15 ans et plus selon la fréquentation scolaire (2) et le sexe (3), par plus haut grade, certificat ou diplôme (11), 1981

Légendes

FRÉQUENTATION SCOLAIRE (2)

1. Fréquentant l'école à plein temps
2. Ne fréquentant pas l'école à plein temps (1)

(1) Comprend "fréquentant l'école à temps partiel".

FRÉQUENTATION SCOLAIRE (4)

1. Population de 15 ans et plus
2. Ne fréquentant pas l'école
3. Fréquentant l'école à plein temps
4. Fréquentant l'école à temps partiel

PLUS HAUT GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME (11)

1. Population de 15 ans et plus
2. Aucun grade, certificat ou diplôme
3. Certificat d'études secondaires
4. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
5. Certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
6. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
7. Baccalauréat
8. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
9. Diplôme en médecine (1)
10. Maîtrise
11. Doctorat acquis

(1) Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire, ou en optométrie.

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ (11)

1. Population de 15 ans et plus
   Études primaires ou secondaires seulement (1)
2. N'ayant pas atteint la 9e année (1)
3. 9e-13e année sans certificat d'études secondaires
4. 9e-13e année avec certificat d'études secondaires
5. Certificat ou diplôme d'une école de métiers
   Autres études non universitaires seulement (2)
6. Sans certificat ou diplôme
7. Avec certificat ou diplôme d'une école de métiers
8. Avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires
   Études universitaires (3)
9. Sans grade, certificat ou diplôme
10. Avec certificat ou diplôme universitaire ou d'autres études non universitaires
11. Avec baccalauréat ou grade supérieur

(1) Comprend "aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle".
(2) Désigne les cours terminés dans un établissement postsecondaire non universitaire qui exige habituellement comme condition d'admission un certificat d'études secondaires ou l'équivalent; il peut aussi s'agir d'autres cours dans des établissements similaires (par exemple, des écoles de métiers privées ou des centres de formation professionnelle) qui ne demandent pas comme condition d'admission un certificat d'études secondaires.
(3) Comprend les personnes qui ont fait des études universitaires et d'autres non universitaires ainsi que celles qui ont fait des études universitaires seulement.

SEXE (3)

1. Total
2. Hommes
3. Femmes

SECTION B

SÉQUENCE DES FICHIERS ET DÉFINITIONS GÉOGRAPHIQUES

1) Séquence des fichiers des bandes sommaires du recensement de 1981 - Secteurs de recensement (série de base)

Les fichiers des secteurs de recensement (SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant suivant:

Clefs	Position dans l'enregistrement	Description
Majeur	51-52	Genre d'enregistrement
Intermédiaire 1	1-2	Code de la région et de la province
Intermédiaire 2	17	Sélecteur de région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement
Intermédiaire 3	3-5	Code de la région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement
Mineur	6-12	Nom du secteur de recensement/secteur de recensement provincial

Figure 1.

The 1981 Census Geographic Hierarchy
Ordre hiérarchique des unités géographiques du recensement de 1981

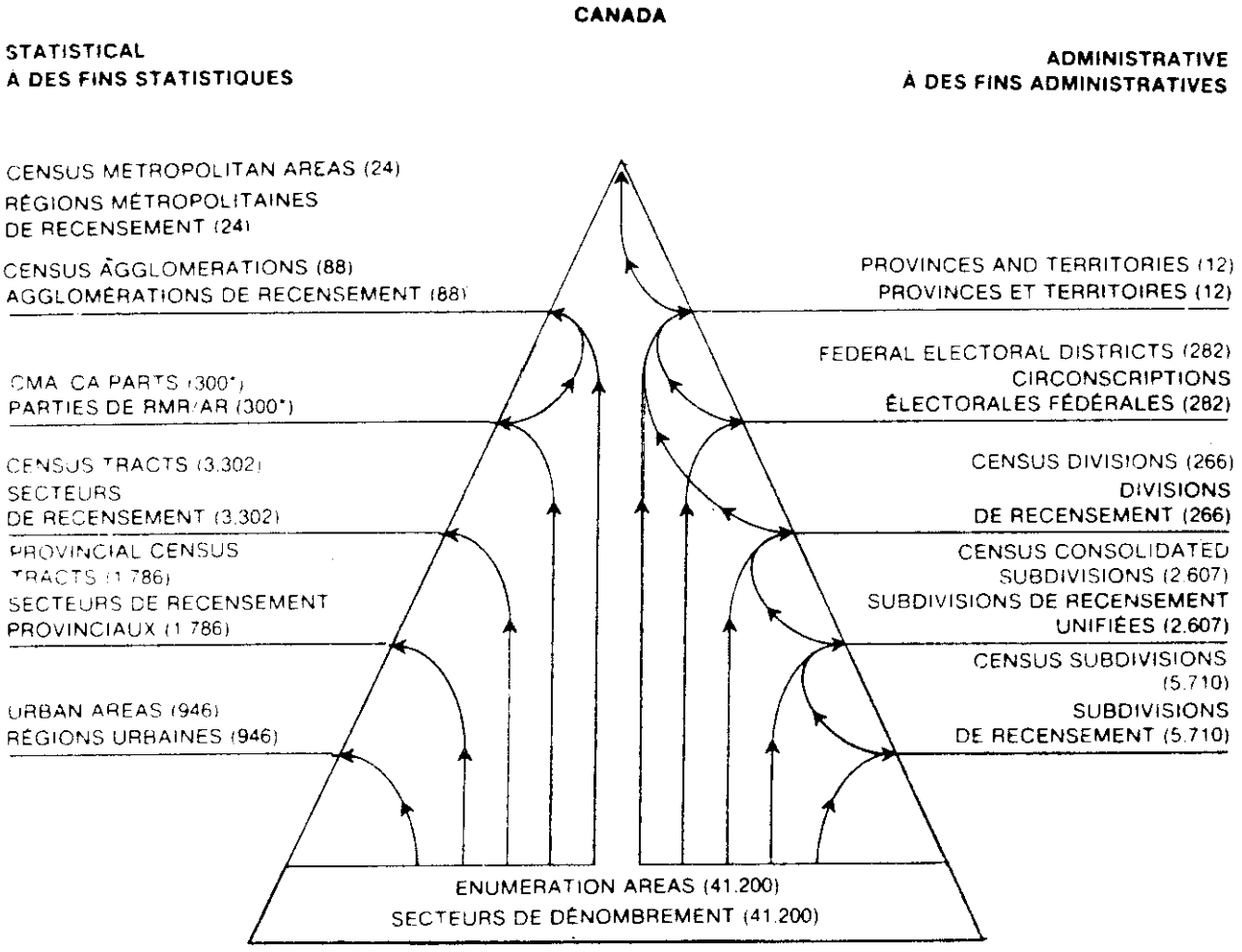

The numbers in brackets represent the number of each type of area

Les chiffres entre parentheses correspondent au nombre d'unites dans chaque categorie

* Approximate number

* Chiffres approximatifs

Genre d'enregistrement	Description	Nombre d'enregistrements	Codes géographiques dans chaque enregistrement	
			Position	Contenu
01	Enregistrement renfermant le total pour le Canada	1	1-18	Zéros
			19-49	Nom géographique - Canada
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement
02	Les enregistrements renfermant le total pour chaque province sont triés dans l'ordre numérique ascendant; chaque enregistrement du genre "02" renferme le total des données de tous les enregistrements des genres "10" et "12" pour une province donnée.	12	1-2	Code de la région et de la province
			3-18	Zéros
			19-49	Nom de la province
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement
10	Les enregistrements au niveau des régions métropolitaines de recensement(RMR) et des agglomérations de recensement(AR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant pour chaque province; chaque enregistrement du genre "10" renferme le total des données de tous les enregistrements du genre "13" pour une RMR ou une AR donnée.	37	1-2	Code de la région et de la province
			3-5	Code de la RMR/AR
			6-16	Zéros
			17	Sélecteur de RMR/AR
			18	Groupe de taille de la population de la RMR/AR
			19-49	Nom de la RMR/AR
			50	Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement

Genre d'enregistrement	Description	Nombre d'enregistrements	Codes géographiques dans chaque enregistrement	
			Position	Contenu
12	Les totaux partiels pour les secteurs de recensement provinciaux (SRP) sont triés dans l'ordre numérique ascendant; il y a un enregistrement par province ou territoire; chaque enregistrement du genre "12" renferme le total des données de tous les enregistrements du genre "15" pour une province ou un territoire donné.	12	1-2	Code de la région et de la province
			3-18	Zéros
			19-49	Nom de la province
			50	Réserve indienne - Indicateu de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement
13	Les enregistrements pour les secteurs de recensement (SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant en fonction du nom des SR pour chaque région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement.	3,277	1-2	Code de la région et de la province
			3-5	Code de la RMR/AR
			6-12	Nom du SR
			13-16	Code du SR
			17	Sélecteur de RMR/AR
			18	Groupe de taille de la population de la RMR/AR
			19-49	Nom de la RMR/AR
			50	Réserve indienne - Indicateu de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement

Genre d'enregistrement	Description	Nombre d'enregistrements	Codes géographiques dans chaque enregistrement	
			Position	Contenu
15	Les enregistrements pour les secteurs de recensement provinciaux (SRP) (pour les régions qui ne font pas partie du programme des SR) sont triés dans l'ordre numérique ascendant en fonction du nom du SRP pour chaque province.	1,782	1-2	Code de la région et de la province
			3-5	Code 000 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renfer ment des SRP le code AR a été changé à 000 de façon à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			6-12	Nom du SRP
			13-16	Code du SRP
			17	Code 0 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renfer ment des SRP le sélecteur d AR a été changé à 0 de façoi à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			18	Code 0 = Sans objet. Il n'existe pas de SRP dans les RMR; dans les AR qui renfer ment des SRP le groupe de taille de la population des AF a été changé à 0 de façon à regrouper les SRP selon le nom et la province.
			19-49	Nom de la province
			50	Réserve indienne - Indicateu de région à fort taux d'imputation
			51-52	Genre d'enregistrement

Nota: Il y a 5,121 enregistrements dans les fichiers de bandes sommaires des secteurs de recensement pour tout le Canada.

2) Définitions géographiques

Classification géographique type (CGT)

La Classification géographique type est un système d'identification de trois types de régions géographiques:

(1) provinces et territoires;

(2) divisions de recensement (par ex., comtés, municipalités régionales et districts régionaux);

(3) subdivisions de recensement (habituellement des municipalités).

Ces trois types de territoire constituent la structure hiérarchique de ce système. En effet, les subdivisions de recensement (SDR) peuvent être groupées pour former des divisions de recensement (DR) qui sont, à leur tour, regroupées en une province ou un territoire (PR). Le code à sept chiffres de la CGT reproduit cet ordre hiérarchique:

PR DR SDR

XX XX XXX (X correspond à un chiffre)

Subdivision de recensement

Division de recensement

Province ou territoire

Remarques: En 1981, la Classification géographique type est la seule classification géographique officielle utilisée pour les besoins de diffusion des données.

Depuis que Statistique Canada a décidé d'uniformiser, dans la mesure du possible, les codes géographiques, il est devenu impossible d'obtenir les codes de recensement. Pour pouvoir désigner uniformément toutes les unités géostatistiques du Canada, il faut obligatoirement utiliser les codes de la Classification géographique type. Par exemple, en 1976, un code de recensement à 4 chiffres désignait de façon uniforme toutes les subdivisions de recensement à l'intérieur des provinces. Depuis 1981, il faut utiliser le code de la division de recensement (2 chiffres) et le code de la subdivision de recensement (3 chiffres).

Zone: 1

Position: 1-2

Code de la région et de la province

Cette zone représente la principale division politique du Canada. Dix provinces et deux territoires sont codés ci-dessous. Le premier chiffre représente la région géographique du Canada à laquelle la province appartient. Le système de codage est le code de la Classification géographique type (CGT); les codes sont attribués géographiquement d'est en ouest. Dans les totalisations du recensement, les tableaux provinciaux incluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Attribution du code

Région	Province	Code
Canada	Total	00
Atlantique	T.-N.	10
	Î.-P.-É.	11
	N.-É.	12
	N.B.	13
Québec	Qué.	24
Ontario	Ont.	35
Prairies	Man.	46
	Sask.	47
	Alb.	48
Colombie-Britannique	C.-B.	59
Territoires	Yukon	60
	T. N.-O.	61

Zone: 2

Position: 3-5

Région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR)

Cette zone représente des unités géostatistiques créées par Statistique Canada.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) comptant 100,000 habitants ou plus. Les RMR sont créées par Statistique Canada et sont ordinairement désignées par le nom de la région urbaine qui forme leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou subdivisions de recensement) entières. Une RMR comprend (1) les municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé et (2) d'autres municipalités si a) au moins 40% de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou si b) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Puisqu'une RMR doit renfermer des subdivisions de recensement entières, ses limites peuvent se trouver dans le secteur réel du marché du travail, ou s'étendre en dehors de celui-ci. Les différences peuvent être importantes dans les régions du Canada où les subdivisions de recensement ont une très grande superficie. Il est également possible que des régions métropolitaines de recensement ne concordent pas avec les régions métropolitaines désignées par les autorités locales à des fins de planification ou autres.

Remarques: Les RMR sont les mêmes qu'en 1976, abstraction faite des petites modifications apportées pour respecter les nouvelles limites des municipalités. A la suite de l'accroissement récent de son noyau urbanisé, Trois-Rivières, au Québec, est devenue la vingt-quatrième RMR.

Agglomération de recensement (AR)

Principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) comptant entre 10,000 et 99,999 habitants. Les AR sont créées par Statistique Canada et sont ordinairement désignées par le nom de la région urbaine qui forme leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou subdivisions de recensement) entières. Une AR comprend (1) les municipalités qui se trouvent en totalité ou en partie à l'intérieur du noyau urbanisé et (2) d'autres municipalités si a) au moins 40% de la population active occupée demeurant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou si b) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

Puisqu'une AR doit renfermer des subdivisions de recensement entières, ses limites peuvent se trouver dans le secteur réel du marché du travail, ou s'étendre en dehors de celui-ci. Les différences peuvent être importantes dans les régions du Canada où les subdivisions de recensement ont une très grande superficie.

Remarques: Les agglomérations de recensement sont maintenant délimitées selon les mêmes critères qui sont utilisés pour les régions métropolitaines de recensement (RMR). La seule chose qui différencie une AR d'une RMR est la taille du noyau urbanisé (les RMR comptent 100,000 habitants et plus). L'application de ces critères a entraîné l'inclusion de 24 AR au programme courant. Par ailleurs, il a fallu en supprimer 23 par suite de la décision de porter de 2,000 à 10,000 le chiffre de population minimum des noyaux urbanisés. Une AR, celle de Trois-Rivières au Québec, a été intégrée au programme des RMR en raison du récent accroissement de son noyau urbanisé. Le nombre total d'AR demeure donc 88.

Nota: Si la position est zéro, le SD ne fait pas partie d'une RMR ou d'une AR.

Voir la liste des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement aux pages suivantes.

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

CODE CGT	NOM
REGION METROPOLITAINE DE RECENSEMENT	
001	ST.JOHN'S
205	HALIFAX
310	SAINT JOHN
408	CHICOUTIMI - JONQUIÈRE
421	QUEBEC
442	TROIS-RIVIERES
462	MONTREAL
505	OTTAWA - HULL
532	OSHAWA
535	TORONTO
537	HAMILTON
539	ST. CATHARINES - NIAGARA
541	KITCHENER
555	LONDON
559	WINDSOR
580	SUDBURY
595	THUNDER BAY
602	WINNIPEG
705	REGINA
725	SASKATOON
825	CALGARY
835	EDMONTON
933	VANCOUVER
935	VICTORIA
AGGLOMERATION DE RECENSEMENT	
005	CARBONEAR
010	GRAND FALLS
015	CORNER BROOK
025	LABRADOR CITY
105	CHARLOTTETOWN
110	SUMMERSIDE
210	KENTVILLE
215	TRURO
220	NEW GLASGOW
225	SYDNEY
230	SYDNEY MINES
305	MONCTON
315	OROMOCTO
320	FREDERICTON
328	BATHURST

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

CODE CGT	NOM
AGGLOMERATION DE RECENSEMENT - suite	
330	CAMPBELLTON
335	EDMUNDSTON
404	RIMOUSKI
405	RIVIERE-DU-LOUP
406	BAIE-COMEAU
411	DOLBEAU
412	SEPT-ILES
428	SAINT-GEORGES
430	THETFORD MINES
433	SHERBROOKE
435	MAGOG
438	ASBESTOS
440	VICTORIAVILLE
444	SHAWINIGAN
446	LA TUQUE
447	DRUMMONDVILLE
450	GRANBY
452	SAINT-HYACINTHE
454	SOREL
456	JOLIETTE
459	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
465	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
468	LACHUTE
475	SAINT-JEROME
480	VAL-D'OR
485	ROUYN
501	CORNWALL
502	HAWKESBURY
508	SMITHS FALLS
512	BROCKVILLE
515	PEMBROKE
517	PETAWAWA
521	KINGSTON
522	BELLEVILLE
524	TRENTON
527	COBOURG
529	PETERBOROUGH
530	LINDSAY
543	BRANTFORD
550	GUELPH
552	FERGUS
553	STRATFORD
556	CHATHAM
557	LEAMINGTON

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR) et AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT (AR)

CODE CGT	NOM
AGGLOMERATION DE RECENSEMENT - fin	
562	SARNIA
566	OWEN SOUND
568	BARRIE
569	ORILLIA
571	MIDLAND
575	NORTH BAY
584	HAILEYBURY
590	SAULT STE. MARIE
598	KENORA
607	PORTAGE LA PRAIRIE
625	FLIN FLON
640	THOMPSON
715	MOOSE JAW
720	SWIFT CURRENT
735	NORTH BATTLEFORD
745	PRINCE ALBERT
805	MEDICINE HAT
910	TRAIL
915	KELOWNA
918	VERNON
925	KAMLOOPS
930	CHILLIWACK
938	NANAIMO
940	PORT ALBERNI
943	COURTENAY
945	POWELL RIVER
955	PRINCE RUPERT
965	TERRACE
970	PRINCE GEORGE

Zone: 3

Position: 6-12

Nom de secteur de recensement/secteur de recensement provincial

Cette zone fournit le numéro officiel attribué par le recensement à chaque secteur de recensement et secteur de recensement provincial.

Habituellement, un numéro à trois chiffres est attribué en ordre ascendant aux secteurs de recensement d'une RMR ou d'une AR. Lorsqu'un secteur de recensement est fractionné en deux parties ou plus, les trois premiers chiffres sont suivis d'un point décimal et de deux chiffres qui représentent ces parties,

par exemple: 309.01
309.02

Un numéro à quatre chiffres est assigné en ordre ascendant aux secteurs de recensement provinciaux d'une province. Lorsqu'un SRP est fractionné en deux parties ou plus, les quatres premiers chiffres sont suivis d'un point décimal et de deux chiffres qui représentent ces parties. Cette numérotation présente des discontinuités qui résultent de deux facteurs. D'une part, les SRP renfermaient initialement des SR, mais on a décidé de limiter les SRP aux régions qui ne faisaient pas partie du programme des secteurs de recensement. En outre, les SRP sont supprimés à mesure que l'on étend la superficie prise en compte par les secteurs de recensement.

Nom de secteur de recensement provincial		Nom de la province	Code de la province
0001	-0101.04	Terre-Neuve	10
0200	-0220	Île-du-Prince-Édouard	11
0300	-0451	Nouvelle-Écosse	12
0717	-0826	Nouveau Brunswick	13
1000	-2232	Quebec	24
3000	-4481	Ontario	35
5000	-5194	Manitoba	46
6000	-6193.02	Saskatchewan	47
7000.01	-7315	Alberta	48
8000	-8403	Colombie-Britannique	59
9000	-9003	Yukon	60
9100	-9105	Territoires du Nord-Ouest	61

On n'utilise pas actuellement tous les SRP inclus dans chaque tranche de codes.

Zone: 4

Position: 13-16

Code de secteur de recensement/secteur de recensement provincial

Secteur de recensement (SR)

Petite unité géostatistique permanente de recensement établie dans les grands centres urbains avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme. Les secteurs de recensement sont délimités et approuvés par Statistique Canada d'après les critères suivants:

a) des limites qui coïncident avec des lignes permanentes facilement reconnaissables sur le terrain;

b) une population de 2,500 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4,000 personnes, sauf pour les secteurs de recensement du centre des affaires, les principales zones industrielles, ou les régions rurales ou urbaines périphériques dont les chiffres de la population peuvent être plus petits ou plus grands;

c) la plus grande homogénéité possible du point de vue économique et social; et

d) dans la mesure du possible, une forme compacte.

Toutes les régions métropolitaines de recensement, toutes les agglomérations de recensement dont la ville compte 50,000 habitants ou plus et toutes les autres villes d'au moins 50,000 habitants au recensement précédent pourront être incluses au programme de secteurs de recensement.

Remarques: Quatre centres urbains ont été ajoutés au programme des secteurs de recensement de 1981. Il s'agit de North Bay, en Ontario et de Kamloops, Kelowna et Prince George, en Colombie-Britannique.

Secteur de recensement provincial (SRP)

Petite unité géostatistique permanente de recensement de type rural et (ou) urbain. Les SRP existent dans les régions qui ne font pas partie du programme des secteurs de recensement. La population des SRP varie généralement de 3,000 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 5,000 habitants. Dans la mesure du possible, leurs limites coïncident avec des caractéristiques physiques permanentes et (ou) avec des unités géographiques proposées par les provinces.

CODE: Le code numérique à quatre chiffres attribué à chaque SR/SRP permet d'identifier chaque genre de secteur de recensement.

Description	Code
Code de secteur de recensement	0001-6999
Code de secteur de recensement provincial	7000-9999

On pourra trouver une liste détaillée des secteurs de recensement et des secteurs de recensement provinciaux dans les Listes de référence des secteurs de dénombrement (nos 99-913 à 99-917 au catalogue).

Zone: 5

Position: 17

Sélecteur de RMR/AR

Cette zone indique si un secteur de dénombrement fait partie d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement:

Code	Description
1	RMR
2	AR
0	autre qu'une RMR/AR

Zone: 6

Position: 18

Groupe de taille de la population des RMR/AR

Cette zone représente un code indicateur de taille de la population d'une région. Elle distribue les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement en groupes de taille de la population.

Population	Code de taille
10,000 - 24,999	7
25,000 - 49,999	6
50,000 - 99,999	5
100,000 - 249,999	4
250,000 - 499,999	3
500,000 - 999,999	2
1,000,000 et plus	1
(autre qu'une RMR/AR)	0

Zone: 7

Position: 19-49

Cette zone représente le nom de la région géographique.

Zone: 8

Position: 50

Réserve indienne - Indicateur de région à fort taux d'imputation

Réserves indiennes KAHNAWAKE 14, WEBIQUI, WUNNUMIN 2, KINGFISHER 1, PEIGAN 147, COWICHAN 1, THEIK 2, COWICHAN 9

Pour les régions géographiques énumérées ci-dessus, les données présentées résultent en grande partie d'imputations. Ces régions ont donc été supprimées. Cependant, les données sont comprises dans les totaux et totaux partiels apparaissant au niveau des regroupements géographiques. Afin de mesurer l'impact sur la qualité des données de ces régions, l'utilisateur est prié de consulter les publications Qualité des données - Population totale (nº 99-904 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue).

Dans cette zone:

1 = comprend une (des) réserve(s) indienne(s) ou partie(s) de réserve(s) indienne(s) identifiée(s) comme région(s) à fort taux d'imputation.

Espace = ne comprend pas de réserves indiennes ou parties de réserves indiennes identifiées comme régions à fort taux d'imputation.

Le tableau à la page suivante montre l'ensemble des régions géographiques en question.

1981 Census - Indian Reserves - High Imputation Areas

Recensement de 1981 - Réserves indiennes - Régions à fort taux d'imputation

Census subdivision(s) (CSD) Subdivision(s) de recensement (SDR)	Census division(s) (CD) Division(s) de recensement (DR)	Census division(s) (CD) code Code de division(s) de recensement (DR)	Census subdivision(s) (CSD) code Code de subdivision(s) de recensement (SDR)	Enumeration area(s) (EA) Secteur(s) de dénombrement (SD)	Federal electoral district (FED) Circonscription électorale fédérale (CÉF)	Region, province and federal electoral district (FED) code Code de région, province et circonscription électorale fédérale (CÉF)	Census tract(s) (CT)/provincial census tract(s) (PCT) name Nom de secteur(s) de recensement(SR)/ secteur(s) de recensement provincial (SRP)	Census metropolitan area(s) (CMA)/ census agglomeration(s) (CA) Région(s) métropolitaine(s) de recensement (RMR)/ agglomération(s) de recensement(AR)
Kahnawake 14*	Laprairie	2466	2466820*	110-120*	Châteauguay	24013	CT 832*	Montréal
Webiqui*	Kenora District	3560	3560079*	411*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Wunnumin 2*	Kenora District	3560	3560072*	412*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Kingfisher 1*	Kenora District	3560	3560098*	420*	Kenora-Rainy River	35034	PCT 4429*	...
Peigan 147*	Division No. 3	4803	4803801*	363,364*	Lethbridge-Foothills	48014	PCT 7011*	...
Cowichan 1*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919807*	219,223,224,226*	Cowichan-Malahat-The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...
Theik 2*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919818*	221*	Cowichan-Malahat-The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...
Cowichan 9*	Cowichan Valley Regional District	5919	5919806*	222*	Cowichan-Malahat-The Islands (Les Îles)	59005	PCT 8249*	...

... Not applicable. - N'ayant pas lieu de figurer.

* Indicates area suppression due to high non-response. - Indique les régions supprimées en raison du taux élevé de non-réponse.

Zone: 9

Position: 51-52

Genre d'enregistrement

Genre d'enregistrement		Code
Canada		01
Provinces		02
Le reste-	Total résiduel par province pour les subdivisions de recensement de moins de 5,000 habitants	03
Le reste-	Excluant les régions métropolitaines de recensement (total résiduel par province des subdivisions de recensement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement)	03
Le reste-	Excluant les régions métropolitaines de recensement (total résiduel par province des secteurs de recensement et des secteurs de recensement provinciaux à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement)	03
Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement		10
Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux		12
Secteurs de recensement (régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement)		13
Secteurs de recensement provinciaux		15
Divisions de recensement		16
Subdivisions de recensement		17
Circonscriptions électorales fédérales		18
Secteurs de dénombrement		19

SECTION C

PRÉSENTATION DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Voici comment se présenteront les fichiers des bandes sommaires et les microfiches pour le recensement de 1981:

Série des secteurs de recensement (SR)/secteurs de recensement provinciaux (SRP)

- Les tableaux renferment des données pour les secteurs de recensement, les secteurs de recensement provinciaux, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR divisées en secteurs de recensement).

- Au début de chaque bande sommaire et microfiche se trouveront tous les enregistrements de totaux, c'est-à-dire ceux pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement ainsi que les totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux.

Les renseignements seront donnés dans l'ordre suivant:

Niveau géographique	Bandes sommaires
Canada	
Provinces	Séquence numérique (d'est en ouest)
Régions métropolitaines de recensement	Séquence numérique pour chaque province
Agglomérations de recensement	Séquence numérique pour chaque province
Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux	Inscription simple pour chaque province (d'est en ouest)
Secteurs de recensement (RMR)	Séquence alphanumérique pour chaque RMR et province
Secteurs de recensement (AR)	Séquence alphanumérique pour chaque AR et province
Secteurs de recensement provinciaux	Séquence alphanumérique pour chaque province

Niveau géographique	Microfiches
Canada	
Provinces	Séquence numérique (d'est en ouest)
Régions métropolitaines de recensement	Séquence alphabétique pour chaque province
Agglomérations de recensement	Séquence alphabétique pour chaque province
Totaux partiels des secteurs de recensement provinciaux	Inscription simple pour chaque province (d'est en ouest)
Secteurs de recensement (RMR)	Séquence alphanumérique pour chaque RMR et province
Secteurs de recensement (AR)	Séquence alphanumérique pour chaque AR et province
Secteurs de recensement provinciaux	Séquence alphanumérique pour chaque province

Chaque enregistrement de données au niveau des SR/SRP renfermera les indications géographiques suivantes:

Code de la région et de la province

Code de la région métropolitaine de recensement (RMR)/agglomération de recensement (AR) - Classification géographique type (CGT)

Nom du SR/SRP

Code du secteur de recensement (SR)/secteur de recensement provincial (SRP)

Sélecteur de RMR/AR

Groupe de taille de la population de la RMR/AR

Nom de la RMR/AR

Réserve indienne - Région à fort taux d'imputation

Genre d'enregistrement

SECTION D

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CONFIDENTIALITÉ ET ARRONDISSEMENT ALÉATOIRE

La Loi sur la statistique stipule qu'aucun employé de Statistique Canada "... ne doit révéler ni sciemment faire révéler, par quelque moyen, des renseignements obtenus en vertu de la présente loi de manière qu'il soit possible, grâce à de telles révélations, de rattacher à un particulier, à une entreprise ou à une organisation identifiables les détails obtenus dans un relevé qui les concerne exclusivement." (article 16(1)b) de la Loi sur la statistique de 1970-1971). À cause de l'amélioration constante des systèmes de stockage des données et de la mise au point de programmes d'extraction généraux et souples, de même que de l'ampleur du programme de totalisation et de publication des données du recensement de 1981, il est difficile d'utiliser des méthodes manuelles de façon à assurer le respect des dispositions de la Loi sur la statistique. Aussi, une technique connue sous le nom d' "arrondissement aléatoire" est appliquée, à la dernière étape de la totalisation, à tous les chiffres du recensement de 1981 (bandes sommaires et microfiches y compris). Grâce à cette méthode, tous les chiffres sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de "5".

Bien que les tableaux dont les chiffres ont été arrondis aléatoirement ne paraissent pas différents de ceux auxquels on a appliqué une méthode traditionnelle d'arrondissement, il reste que la technique utilisée n'est pas la même. Dans l'arrondissement aléatoire, c'est au hasard qu'on détermine si le dernier chiffre d'un nombre doit être arrondi vers le haut ou vers le bas (à 0 ou à 5), et non en fonction de règles basées sur la valeur même du nombre. Évidemment, cette façon de procéder introduit une imprécision du dernier chiffre du nombre, qui est suffisante pour assurer une protection efficace contre la divulgation directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données du recensement. Cependant, comme les totaux sont arrondis séparément, ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis dans les distributions. Il faut également s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences. De plus, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas forcément au total des éléments. De même, tout total ou valeur de classe figurant dans un tableau qui constitue une agrégation d'autres tableaux peut être différent de la somme des valeurs arrondies correspondantes de ces autres tableaux puisqu'elles ont toutes été arrondies de façon indépendante.

Certains utilisateurs s'inquiètent de ce qu'un biais important peut être introduit dans les petits chiffres de classes à la suite de l'arrondissement aléatoire, et que ce biais peut même être amplifié au moment de l'agrégation de ces chiffres. Un tel biais représente cependant une garantie contre la divulgation et il est certain que les diverses classes dans lesquelles on retrouve ces petits chiffres peuvent alors être moins précises. Toutefois, comme l'arrondissement est de nature aléatoire, les erreurs dues à l'arrondissement tendent à s'annuler lorsque les catégories de données sont agrégées à nouveau par l'utilisateur. On peut donc utiliser en toute confiance les agrégations obtenues.

Outre l'arrondissement aléatoire, pour éviter de présenter des renseignements inutiles et possiblement erronés et pour éliminer absolument toute divulgation, on a adopté, dans le cas de très petites régions particulières, une procédure comme sous le nom de "suppression des régions". Il s'agit essentiellement de supprimer complètement d'un tableau les régions géographiques elles-mêmes (et toutes les données) lorsqu'elles comptent moins de 50 habitants pour les secteurs d'autodénombrement ou moins de 25 habitants pour les secteurs de recensement par interview. Toutefois, les données supprimées sont incluses dans les totaux et totaux partiels à un niveau agrégé supérieur. Cette procédure s'applique seulement au fichier des données-échantillon, c'est-à-dire bulletin de la Série des profils B et au programme des bandes sommaires et des microfiches. On l'applique également aux répartitions de revenus du programme des bandes sommaires et des microfiches lorsque les régions renferment moins de 250 habitants.

Le secteur de recensement (SR) ou la subdivision de recensement (SDR) supprimés en raison de cette règle sont indiqués à l'annexe de chaque bulletin de la Série des profils B des SR (nos 95-946 à 95-981 au catalogue) et dans les bulletins de la Série des profils B des SDR (nos E-571 à E-582). Les principaux chiffres de population, les superficies et les autres données recueillies sur une base de 100% pour ces entités manquantes ou supprimées sont présentés dans les bulletins correspondants de la Série des profils A (nos 95-905 à 95-940 au catalogue et E-559 à E-570) ou sur les bandes et microfiches. (Voir Produits et services du recensement du Canada de 1981).

En outre, pour certains sujets spécialisés (revenu, activité économique et profession) traités dans les bulletins de la Série nationale et de la Série provinciale, les utilisateurs noteront que les répartitions touchant moins de 250 personnes ou unités ne sont pas présentées. Dans un tel cas, la région complète n'a pas été éliminée, et comme pour la suppression de régions, les données manquantes figurent à un niveau agrégé supérieur.

Il est possible que d'autres variations minimes existent ailleurs auquel cas le Guide sommaire - Population-échantillon (no 99-903 au catalogue) en donnera des renseignements plus détaillés.

Compte numérique des enregistrements géographiques des tableaux 2A (sans suppression) comparés aux tableaux 2B (avec suppression) pour la série des bandes sommaires/microfiches, recensement de 1981

Série des bandes sommaires/ microfiches	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2A - données à 100 % - aucune suppression	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données-échantillon de 20 % (excluant le revenu)** suppression basée sur moins de 25/50 personnes	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données-échantillon de 20 % - suppression des distributions du revenu basée sur moins de 250 personnes
SECTEURS DE DÉNOMBREMENT(SD)			
Canada	1	1	...
Provinces	12	12	...
Circonscriptions électorales fédérales (représentation de 1976)	282	282	...
Secteurs de dénombrement	41,197	38,233	...
Total	41,492	38,528	...
SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT(SDR)			
Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
Divisions de recensement	266	266	266
Subdivisions de recensement	5,710	5,372	4,564
Total	5,989	5,651	4,843

** Dans la série des secteurs de dénombrement (SD), la règle du 25/50 personnes domine sur celle du 250 personnes pour la suppression des tableaux sans distribution du revenu.

* Les données sont montrées séparément pour Ottawa-Hull, Ontario (partie) et Québec (partie).

... Sans objet.

Compte numérique des enregistrements géographiques des tableaux 2A (sans suppression) comparés aux tableaux 2B (avec suppression) pour la série des bandes sommaires/microfiches, recensement de 1981

Série des bandes sommaires/ microfiches	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2A - données à 100 % - aucune suppression	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données-échantillon de 20 % (excluant le revenu)** suppression basée sur moins de 25/50 personnes	Nombre d'enregistrements géographiques - Légendes 2B - données-échantillon de 20 % - suppression des distributions du revenu basée sur moins de 250 personnes
SECTEURS DE RECENSEMENT (SR)/SECTEURS DE RECENSEMENT PROVINCIAUX (SRP)			
Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement/Agglomérations de recensement	37	37	37
Totaux partiels-secteurs de recensement provinciaux	12	12	12
Secteurs de recensement	3,302	3,277	3,253
Secteurs de recensement provinciaux	1,786	1,782	1,782
Total	5,150	5,121	5,097
SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT (COMPOSANTES) POUR LES RMR			
Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement	25	25	25
Subdivisions de recensement	365	351	338
Taux résiduels par province	12	12	12
Total	415	401	388
SECTEURS DE RECENSEMENT POUR LES RMR			
Canada	1	1	1
Provinces	12	12	12
* Régions métropolitaines de recensement	25	25	25
Secteurs de recensement	3,032	3,008	2,988
Taux résiduels par province	12	12	12
Total	3,082	3,058	3,038

** Dans la série des secteurs de dénombrement (SD), la règle du 25/50 personnes domine sur celle du 250 personnes pour la suppression des tableaux sans distribution du revenu.

* Les données sont montrées séparément pour Ottawa-Hull, Ontario (partie) et Québec (partie).

. . . Sans objet.

ÉCHANTILLONNAGE ET PONDÉRATION

Les données du recensement de 1981 ont été recueillies sur une base de 100 % (c'est-à-dire auprès de tous les ménages) ou par un échantillonnage aléatoire des ménages; ces données sont pondérées afin de fournir des estimations sur l'ensemble de la population. Les renseignements figurant dans les présentes microfiches/bandes sommaires ont été recueillis selon la seconde méthode puis pondérés afin de compenser l'effet de l'échantillonnage.

Le système de pondération utilisé au recensement de 1981 (tout comme en 1971 et en 1976) est appelé estimation de l'échantillon en formation. Il s'agit d'une méthode répétée qui vise à fournir, pour certains sous-groupes fondamentaux de la population, des estimations-échantillon qui concordent avec le chiffre total de population. De cette façon, il est possible d'accroître non seulement la cohérence entre les totalisations des données-échantillon et à 100 %, mais aussi d'améliorer la fiabilité des estimations faites à partir de l'échantillon.

Cette méthode permet d'assurer la cohérence entre les estimations-échantillon et les valeurs de population des sous-groupes choisis et de certaines combinaisons de ces sous-groupes. Cependant, même si la méthode tend à accroître la cohérence des données des petits sous-groupes, elle n'en assure pas la cohérence, ni d'ailleurs pour les groupes dont les caractéristiques ne sont pas utilisées comme variables de contrôle. Pour toute région géographique donnée, le total ou le total partiel pondéré de population peut différer de celui qui figure dans les bulletins renfermant des données recueillies auprès de toute la population.

À quelques petites exceptions près, les totaux de la population ou de l'univers (personnes, ménages, logements ou familles) pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les divisions de recensement, tant pour les données-échantillon que celles à 100 %, coïncideront étant donné que ces chiffres ont été utilisés comme point de contrôle dans la méthode de pondération.

QUALITÉ DES DONNÉES

Introduction

Dans tout recensement, les données recueillies peuvent être entachées d'erreurs. Certaines de ces erreurs tendent à s'annuler à mesure que le nombre de cas observés augmente (c'est-à-dire dans le cas des classes plus importantes) puisque les erreurs se font dans les deux sens (erreurs aléatoires). De façon générale, la proportion ou le taux d'erreurs aléatoires nettes (c'est-à-dire qui ne sont pas annulées) augmente au fur et à mesure que la taille de la population ou de la classe diminue. Aussi, faut-il utiliser avec une certaine réserve les petits chiffres obtenus.

Dans d'autres cas, les erreurs ne s'annulent pas parce qu'elles ont tendance à se produire dans un sens plutôt que dans un autre. Il s'agit d'erreurs systématiques. Par exemple, le libellé d'une question peut favoriser les erreurs dans un sens particulier. Ces erreurs entraînent un biais.

Des erreurs d'observation, des erreurs de réponse, des erreurs de traitement et des erreurs d'échantillonnage en plus des erreurs d'arrondissement aléatoire ont pu influer sur la qualité des données fournies dans le présent fichier.

Erreur d'observation

Il y a erreur d'observation au recensement lorsqu'on oublie complètement une personne ou un ménage ou qu'on le (ou la) compte plus d'une fois. Étant donné qu'on s'attend à ce que le surdénombrement soit assez rare par rapport au sous-dénombrement, de telles erreurs produisent un biais vers le bas dans les statistiques du recensement, de sorte que les estimations publiées du recensement tendent à sous-estimer le chiffre réel de population.

On a entrepris une étude spéciale sur le recensement de 1981 afin d'évaluer le biais entraîné par le sous-dénombrement. Selon les résultats, le taux global du sous-dénombrement serait de 2 % de l'ensemble de la population. L'étude a révélé que le sous-dénombrement est plus élevé dans certains groupes de la population, par exemple chez les jeunes adultes de sexe masculin et les nouveaux immigrants. On avait décelé les mêmes tendances lors du recensement de 1976.

Erreur de réponse

Une erreur de réponse se produit lorsque la réponse enregistrée est incorrecte. De telles erreurs surviennent lorsque le répondant a mal interprété la question ou a coché la mauvaise case par inadvertance ou même volontairement. La formulation des questions ou le mode de présentation du questionnaire ainsi que la formation et l'attitude des agents recenseurs sont des facteurs qui peuvent favoriser ce genre d'erreurs.

Pour obtenir une mesure de la qualité des données, on peut utiliser le "taux de réponse" qui représente alors le nombre de fois qu'une valeur a été attribuée à une caractéristique par le répondant, divisé par le nombre de fois qu'on aurait dû obtenir cette valeur. Ce genre de mesure fournit un indice de la qualité de la réponse qui, à son tour, détermine le degré d'imputation nécessaire pour tenir compte de la non-réponse.

Dans le tableau 1 ci-dessous, on peut voir les taux de réponse pour certaines caractéristiques, qui ont été obtenus au recensement de 1981.

Tableau 1: Taux de réponse de certaines caractéristiques du recensement de 1981

Caractéristiques	Taux (%) de réponse
Activité	94.1
Activité économique	96.6
Âge	98.9
Âge au premier mariage	91.9
Date du dernier travail	96.5
Durée d'occupation	99.3
Enfants mis au monde	95.8
État du logement	98.3
État matrimonial	98.7
Forme juridique	91.2
Fréquentation scolaire	98.2
Heures travaillées pendant la semaine de référence	97.5
Langue maternelle	98.9
Lien avec la Personne 1	99.2
Mobilité	96.2
Mode d'occupation	99.1
Mode d'occupation - Condominium	96.2
Nombre d'années d'études non universitaires	95.9
Nombre d'années d'études universitaires	97.0
Nombre de pièces	98.9
Période de construction	97.6
Plus haut grade, certificat ou diplôme	98.1
Plus haut niveau atteint à l'école primaire ou secondaire	92.9
Principal combustible utilisé pour chauffer l'eau	97.1
Principal combustible utilisé pour le chauffage	97.0
Profession	95.8
Province, DR, SDR de résidence en 1976	95.2
Salles de bains	99.0
Semaines travaillées	94.7
Semaines travaillées à plein temps ou à temps partiel	92.4
Sexe	99.2
Soutien du ménage	98.5
Statut professionnel	95.4
Système de chauffage principal	97.3
Type de construction	99.6

Erreur de traitement

Des erreurs de traitement peuvent se produire lorsque des réponses en toutes lettres sont codées, lorsque les réponses du questionnaire sont transcrites en langage d'ordinateur et lorsqu'on fait des imputations pour tenir compte soit de la non-réponse soit des rejets au contrôle.

Erreur d'échantillonnage

Les données qui sont basées sur les réponses recueillies auprès d'un échantillon et qui sont ensuite pondérées sont sujettes à une erreur vu que la répartition des caractéristiques au sein de l'échantillon n'est habituellement pas identique à la répartition des caractéristiques au sein de la population à partir de laquelle l'échantillon a été prélevé.

L'erreur possible introduite par l'échantillonnage variera en fonction de la rareté relative de la caractéristique au sein de la population. Lorsqu'il y a des cases comportant des chiffres assez grands, l'erreur possible attribuable à l'échantillonnage, en proportion de la valeur de la case, sera relativement petite. Si les valeurs des cases sont petites, cette erreur, en proportion de la valeur de la case, sera toutefois relativement importante.

Le tableau 2 présente une évaluation approximée de l'erreur provenant de l'échantillonnage. Cette évaluation ne devrait servir que de guide.

Tableau 2: Erreur type approximée provenant de l'échantillonnage
Données-échantillon pour le recensement de 1981

Valeur des cases	Nombre total de personnes, ménages, logements ou familles dans la région géographique									
	500	1,000	5,000	10,000	20,000	50,000	100,000	250,000	1,000,000	5,000,000 ou plus
50	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
100	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
200	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30
500	-	30	40	45	45	45	45	45	45	45
1,000	-	-	60	60	60	65	65	65	65	65
2,000	-	-	70	80	85	90	90	90	90	90
5,000	-	-	-	100	120	135	140	140	140	140
10,000	-	-	-	-	140	180	190	195	200	200
20,000	-	-	-	-	-	220	255	270	280	280
50,000	-	-	-	-	-	-	315	400	435	445
100,000	-	-	-	-	-	-	-	490	600	625
500,000 ou plus	-	-	-	-	-	-	-	-	1,000	1,340

Les utilisateurs qui désirent connaître l'erreur approximée provenant de l'échantillonnage pour une case de données en particulier, d'après l'échantillon de 20 %, n'ont qu'à appliquer la méthode suivante:

a) Une totalisation dans ce fichier s'appliquera de façon typique à un univers de personnes, de ménages, de logements ou de familles. Il est d'abord nécessaire d'établir le chiffre total pour le niveau géographique en question: secteur de recensement, subdivision de recensement, division de recensement, province, etc., auquel s'applique la case.

b) On choisit la colonne du tableau 2 dont la valeur se rapproche le plus du chiffre total de l'univers de la région en cause.

c) On choisit la ligne à l'intérieur de la colonne du tableau 2 dont la valeur se rapproche le plus de la case dans la totalisation. La valeur de la colonne sur cette ligne représentera pour la case en question l'erreur type approximée provenant de l'échantillonnage.

Les répercussions du plan de sondage et de la procédure de pondération utilisées au recensement de 1981 varieront, cependant, d'une caractéristique à une autre. Les valeurs de l'erreur type dans le tableau ci-dessus pourront toutefois surestimer ou sous-estimer l'erreur provenant de l'échantillonnage. L'échantillon prélevé au recensement est constitué de ménages plutôt que de personnes. Lorsque l'on évalue l'erreur possible provenant de l'échantillonnage, dans le cas des caractéristiques des personnes, il faut savoir si les réponses de toutes les personnes constituant chaque ménage seront semblables. Si elles ne le sont pas (non corrélées), l'erreur d'échantillonnage tendra alors à être plus petite. Si elles le sont (corrélées), par exemple, pour la migration, l'erreur d'échantillonnage tendra alors à être plus élevée.

Dans le cas des ménages, des familles, des logements et des caractéristiques non corrélées des personnes, l'utilisateur, lorsqu'il utilise ces valeurs de l'erreur type, peut être raisonnablement certain que la valeur réelle de la population recensée (si l'on ne tient compte d'aucune forme d'erreur autre que l'échantillonnage) s'établira à plus ou moins deux fois l'erreur type (par ex., pour une case dont la valeur est 1,000 et dont la région géographique compte 50,000 habitants, l'écart sera de 1,000 + ou - 2x65 ou 1,000 + ou - 130). Dans le cas des caractéristiques corrélées des personnes, l'utilisateur peut être raisonnablement certain que, de la même façon, la valeur réelle s'établira à plus ou moins trois fois l'erreur type (par ex., pour une case de 5,000 et dont la région géographique compte 100,000 habitants, l'écart sera de 5,000 + ou - 3x140 ou 5,000 + ou - 420).

Pour obtenir les facteurs qui peuvent servir à rectifier les valeurs de l'erreur type de chaque variable, on peut s'adresser au centre de référence de Statistique Canada le plus proche.

Ces facteurs de rectification ainsi que des renseignements additionnels sur la méthodologie du recensement (plus particulièrement sur l'échantillonnage et la pondération) et une évaluation plus complète de la qualité des données du recensement recueillies auprès de l'échantillon paraîtront dans le bulletin Qualité des données - Population-échantillon (n° 99-905 au catalogue).

PRODUITS GÉOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE

Recensement du Canada de 1981: Listes de référence des secteurs de dénombrement

99-909 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Provinces de l'Atlantique

99-910 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Québec

99-911 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Ontario

99-912 Divisions et subdivisions de recensement, régions urbaines et rurales - Provinces de l'Ouest et les Territoires

99-913 Secteurs de recensement

99-914 Secteurs de recensement provinciaux -Provinces de l'Atlantique

99-915 Secteurs de recensement provinciaux - Québec

99-916 Secteurs de recensement provinciaux - Ontario

99-917 Secteurs de recensement provinciaux -Provinces de l'Ouest et les Territoires

99-918 Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, composantes

Changements de limites, de statut et de nom des municipalités (nº 12-201 au catalogue, publication annuelle)

Classification géographique type, 1981. Vol. I (nº 12-567 au catalogue, publication hors série).

Classification géographique type, 1981. Vol. II (nº 12-568 au catalogue, publication hors série).

PRODUITS DE RÉFÉRENCE

Le Dictionnaire du recensement de 1981 (nº 99-901 au catalogue) donne les définitions de toutes les variables et de tous les termes utilisés dans les produits du recensement de 1981. Les renseignements que renferment le Guide sommaire - Population totale (nº 99-902 au catalogue) et le Guide sommaire - Population-échantillon (nº 99-903 au catalogue), présentent un intérêt général puisqu'ils donnent la liste et l'index de tous les tableaux des publications ainsi qu'une reproduction des questionnaires du recensement et les indicateurs de base de la qualité des données. On peut obtenir plus de détails sur la qualité des données dans Qualité des données - Population totale (nº 99-904 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue).

La publication Produits et services du recensement du Canada de 1981 décrit une foule d'autres analyses et de produits de référence, et fournit des renseignements sur les produits et services disponibles.

SECTION E

NOTES SPÉCIALES

Cellules renfermant un zéro

Dans les bandes sommaires et microfiches, une cellule renfermant une valeur zéro peut signifier une des choses suivantes:

(1) néant ou zéro.
(2) n'ayant pas lieu de figurer.

Par suite de la méthode de production utilisée, il n'a pas été possible de recourir aux signes conventionnels que l'on retrouve habituellement dans les publications.

Codes de classification géographique type

Depuis que Statistique Canada a décidé d'uniformiser, dans la mesure du possible, les codes géographiques, il est devenu impossible d'obtenir les codes de recensement. Pour pouvoir désigner uniformément toutes les unités géostatistiques du Canada, il faut obligatoirement utiliser les codes de la Classification géographique type. Par exemple, en 1976, un code de recensement à 4 chiffres désignait de façon uniforme toutes les subdivisions de recensement à l'intérieur des provinces. Depuis 1981, il faut utiliser le code de la division de recensement (2 chiffres) et le code de la subdivision de recensement (3 chiffres).

Données sur la scolarité

Les comparaisons des données du recensement de 1981 sur la scolarité avec celles des recensements antérieurs ou d'autres sources doivent généralement se limiter à des caractéristiques uniformes et aux mêmes composantes temporelles et démographiques [1]. Pour les comparaisons générales, il convient de noter que les données de 1981 sur la scolarité, contrairement à celles des recensements antérieurs, ne comprennent pas les pensionnaires d'institution et ne visent que la population de 15 ans ou plus alors qu'aux recensements de 1971 et des années précédentes, les données sur la scolarité existaient pour la population de 5 ans ou plus. Il y a en outre un aspect essentiel qui distingue les données de 1981 de celles provenant d'autres sources.

Cet aspect essentiel se retrouve dans la catégorie des "autres études non universitaires" utilisée au recensement de 1981. Le concept des autres études non universitaires diffère, à deux égards, des recensements antérieurs et des autres mesures du concept "niveau postsecondaire non universitaire". Premièrement, contrairement au recensement de 1976, cette expression désigne maintenant tous les programmes de passage à l'université des collèges communautaires et le programme général des CEGEP du Québec; on peut donc s'attendre à ce que les données portent non plus sur les études universitaires mais sur les études non universitaires, et c'est ce qui arrive entre 1976 et 1981 (surtout pour la population des CEGEP). Deuxièmement, la question posée au recensement de 1981 englobait toutes les études non universitaires après le niveau élémentaire ou secondaire, peu importe que la personne ait obtenu son diplôme d'études secondaires ou non. Le concept des autres études non universitaires de 1981 a un sens large qui regroupe les études postsecondaires traditionnelles ainsi que la formation professionnelle et technique (métiers).

---

[1] Les utilisateurs qui désirent des données chronologiques du recensement sur l'éducation pour les années 1971, 1976 et 1981 pourront se référer au bulletin spécial, nº 13-579 au catalogue: Tableaux chronologiques de données sur l'éducation, recensements de 1971, 1976 et 1981, qui doit paraître à une date ultérieure.

Données sur le genre de famille de recensement

Dans les recensements antérieurs, la famille principale était celle du chef du ménage. Cependant, en 1981, le critère utilisé pour déterminer le genre de famille a été modifié. Une nouvelle question dans le questionnaire permet de connaître la personne responsable du paiement du loyer, ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., et sert à déterminer les familles principales et secondaires.

Comme la façon de déterminer le genre de famille de recensement a été améliorée lors du recensement de 1981, nous conseillons aux utilisateurs d'être prudents lorsqu'ils comparent les données sur la répartition des familles principales et des familles secondaires à celles des recensements antérieurs. Par exemple, sont automatiquement classées comme familles secondaires en 1981 les familles de recensement dans les ménages privés où la personne responsable des paiements du ménage habite ailleurs. Aux recensements précédents, premièrement, il n'était pas possible d'identifier ces cas et deuxièmement, certaines de ces familles étaient classées comme familles principales.

On trouvera de plus amples renseignements dans le Guide sommaire - Population totale (n° 99-902 au catalogue).

Données sur le genre de ménage

À cause d'un changement introduit en 1981 dans la façon de déterminer le genre de famille, nous recommandons aux utilisateurs de se montrer prudents lorsqu'ils comparent les données relatives aux familles principales et secondaires à celles des recensements antérieurs. Puisque le genre de ménage découle, en partie, du genre de famille, les mêmes précautions devraient être prises en comparant les données de 1981 sur les ménages de famille secondaire.

On peut trouver une explication de ces changements et, selon le cas, de l'impact de ces derniers sur les données relatives au genre de ménage en général, dans la publication Guide sommaire -Population totale (n° 99-902 au catalogue).

Données sur le type de construction

La déclaration du type de construction d'un logement lors d'une enquête ou d'un recensement fait souvent l'objet d'erreurs de réponse importantes. La situation est sans doute attribuable en partie à la diversité des constructions quelquefois complexes, aux différences de terminologie d'une région à l'autre et à la publicité locale dans le domaine de l'immeuble. Il a déjà été prouvé que le niveau et la nature de cette erreur de réponse variaient selon la méthode utilisée pour recueillir les données. Au recensement de 1976, c'est le recenseur qui a établi le type de construction, alors qu'au recensement de 1981, le recensé s'en est chargé.

L'analyse a montré que les données de 1976 renfermaient beaucoup moins d'erreurs que celles de 1981 en ce qui concerne cette variable. Les comparaisons faites entre les données des deux recensements au sujet du type de construction révéleront donc certaines incohérences. (Nota: Le nombre de logements n'est pas remis en question, c'est seulement la façon de répartir le nombre total de logements selon le type de construction.) Ces incohérences varieront en importance d'une région géographique à l'autre et d'un type de construction à l'autre.

Au niveau géographique, le degré d'erreur dans le classement des logements est plus fréquent dans le centre des grandes villes; c'est en effet dans ces régions que l'on retrouve de vieilles constructions ou des édifices transformés ou complexes que les recensés ont bien du mal à classer. Le degré d'erreur décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville. En effet, il ne semble pas y avoir de problèmes de qualité de données à cet égard dans les régions rurales.

Du point de vue de la construction, le nombre d'appartements dans les immeubles de cinq étages ou plus est, croyons-nous, relativement exact. Le nombre d'autres genres de logements dans des constructions à logements multiples (par ex., des appartements dans des immeubles de moins de cinq étages et des maisons en rangée), peut par contre, renfermer ce genre d'erreur mais à des degrés divers. Nous avons relevé deux genres de classement erroné pour ces logements. En premier lieu, il y a eu classement erroné parmi les divers types de construction à logements multiples. Par exemple, des appartements dans des immeubles de moins de cinq étages ont fréquemment été classés comme maisons en rangée, maisons jumelées, etc. En second lieu, il y a eu erreur au niveau des constructions multiples et individuelles. Par exemple, un duplex a pu être classé comme une maison individuelle non attenante.

Une forte proportion de l'erreur du type de construction est survenue pour les constructions à logements multiples. Pour cette raison, l'utilisateur serait avisé, toutes les fois qu'il recourt aux données du recensement de 1981 sur le type de construction, de les regrouper si c'est possible selon les quatre catégories suivantes: maisons individuelles non attenantes, appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, logements mobiles (c.-à-d., les habitations mobiles et les autres logements mobiles) et tous les autres. L'erreur dans les données agrégées décroîtra mais elle ne sera pas éliminée. On peut s'attendre à ce qu'un classement erroné des logements dans des immeubles à logements multiples, lorsqu'il se produit, entraîne un sous-dénombrement de la catégorie "tous les autres" et un surdénombrement équivalent dans le cas des maisons individuelles non attenantes. On peut s'attendre à ce que l'importance (en pourcentage) de l'erreur au niveau du nombre de logements individuels non attenants diminue à mesure qu'augmentera le nombre "réel" de logements individuels non attenants dans la région en question.

La question est donc: "Comment peut-on établir le niveau de l'erreur dans une totalisation sur le type de construction et est-il possible de compenser ou de rectifier cette erreur?". La réponse dépendra de la totalisation et de l'usage auquel on destine les données.

Dans les totalisations au niveau des secteurs de dénombrement, par exemple, seuls les énoncés généraux susmentionnés peuvent s'appliquer aux données. Si le secteur de dénombrement se trouve dans une région rurale, on peut se servir des données avec la même confiance que les autres données, avec des tailles de case comparables, pour le secteur de dénombrement. Par contre, si le secteur de dénombrement est dans le noyau urbanisé d'une ville où on retrouve 50 % des logements déclarés dans des immeubles à logements multiples, les données sur le type de construction ne seront plus utilisables sinon pour des fins très générales, plus spécialement en ce qui concerne la gamme complète de types de construction.

Concernant les totalisations au niveau des secteurs de recensement, subdivisions de recensement, divisions de recensement, régions métropolitaines de recensement et provinces, par exemple, il est possible (avec certains recoupements à d'autres données du recensement de 1981 et aux données sur le type de construction de 1976) d'établir s'il y a un problème de qualité dans la totalisation pour le type de construction en cause, la nature du problème et, très probablement, la raison du classement erroné.

La méthode se fonde sur les données touchant la période de construction. Ces données, qui ont été recueillies auprès d'un échantillon au recensement de 1981, permettent d'identifier les constructions neuves, c'est-à-dire les logements occupés construits au cours de la période 1976-1980 ainsi que ceux qui ont été construits dans les cinq premiers mois de 1981. Dans la mesure où le stock de logements est stable (idéalement, il n'y aurait ni transformation, ni démolition) au cours d'une période de cinq ans, si l'on ajoute la construction neuve - chiffres que l'on a obtenus au recensement de 1981 - aux chiffres sur le type de construction au recensement de 1976, on devrait pouvoir obtenir des valeurs assez près de celles qui ont été obtenues au recensement de 1981. L'écart entre ces chiffres rectifiés et les chiffres de 1981 selon le type de construction devrait nous donner une indication claire de la qualité des données, tant pour 1981 que pour 1976.

L'évaluation de la qualité des données se fait en trois étapes:

(1) **S'assurer que la région géographique au recensement de 1976 correspond à celle du recensement de 1981 pour laquelle on a totalisé des données sur le type de construction.**

Pour bon nombre de totalisations, les régions géographiques des recensements de 1976 et de 1981 correspondront. Pour l'aider dans sa tâche, l'utilisateur pourra se reporter à divers bulletins.

(i) **Divisions de recensement et subdivisions de recensement**

1976: 92-802 à 92-805; 92-911 (cartes de référence)

1981: 93-901 à 93-912, tableau 4; 99-907 (cartes de référence - DR/SDR)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981 ou à consulter le volume 1 de la CGT (Annexe 2), n° 12-567 au catalogue.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

(ii) **Régions métropolitaines de recensement**

1976: 92-809; 92-811 (cartes de référence)

1981: 95-903; 99-906 (cartes de référence -RMR/AR)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

(iii) **Agglomérations de recensement**

1976: 92-809; 92-811 (cartes de référence)

1981: 95-903; 99-906 (cartes de référence -RMR/AR)

Voir (ii) ci-dessus; les utilisateurs devront cependant noter que les critères de définition d'une AR ont changé considérablement entre 1976 et 1981, ce qui peut influer grandement sur les comparaisons. Ces changements dépassent tous les changements de limites des SDR composantes.

(iv) **Secteurs de recensement**

1976: 95-800 à 95-831 (cartes incluses)

1981: 95-905 à 95-940 (cartes incluses)

Pour déterminer la superficie d'une région touchée par un changement de limite, on n'a qu'à comparer les cartes de référence de 1976 et de 1981.

Pour déterminer le nombre d'habitants touchés par un changement de limite, on n'a qu'à comparer le chiffre rectifié de population de 1976 (celui qui est basé sur la région de 1981) figurant dans le bulletin de 1981 au chiffre définitif de population de 1976 qui paraît dans le bulletin de 1976.

(v) **Circonscriptions électorales fédérales**

Les données sur les circonscriptions électorales fédérales ne peuvent être facilement évaluées puisque les données de 1976 sont basées sur l'Ordonnance de représentation de 1966 tandis que celles de 1981 se fondent sur l'Ordonnance de représentation de 1976, à l'exception du bulletin 92-808 de 1976 qui présente des renseignements de base sur le type de construction selon l'Ordonnance de représentation de 1976. Le bulletin correspondant en 1981 porte le nº 95-901 au catalogue.

Les petites modifications de limites géographiques qui ne peuvent être cernées ne devraient pas invalider l'évaluation. Toutefois, des écarts importants nous empêcheraient de procéder à une évaluation valable. (Ainsi, on ne peut évaluer les données sur les secteurs de dénombrement puisque les limites de ces secteurs diffèrent beaucoup entre 1976 et 1981.)

(2) **Regrouper, pour une ou des régions géographiques données, les chiffres de 1976 et de 1981 sur le type de construction aux recoupements de 1981 selon la période de construction (données-échantillon) afin de produire les chiffres rectifiés de 1981.**

Pour tous les types de construction, la construction neuve (dont la période de construction est 1976-1981 ou 1976-1980 plus 1981) déclarée au recensement de 1981 doit être ajoutée au total de chaque type de construction (ou de quelque version modifiée) déclarée au recensement de 1976 pour produire les chiffres rectifiés de 1981. Les données sur la période de construction avec recoupements selon le type de construction sont préparées spécialement pour effectuer cette procédure. Ces totalisations sortiront en mars 1983. Les utilisateurs des bandes ou microfiches de données noteront que des recoupements de la période de construction selon le type de construction sont prévus pour les secteurs de recensement (CTW81B22) et les subdivisions de recensement de 5,000 habitants et plus (SPW81B13).

Il convient de noter que s'il n'y a pas eu beaucoup de constructions neuves dans la région en question (auquel cas le nombre total de logements privés occupés devrait à peu près correspondre pour 1976 et 1981), les données sur la période de construction ne seront pas alors requises et cette partie de la procédure devra être laissée de côté.

(3) **Comparer les chiffres du recensement de 1981 sur le type de construction aux chiffres rectifiés de ce même recensement et évaluer la différence.**

Si les régions à comparer sont identiques, les chiffres de 1981 et leur version rectifiée devraient correspondre. (Pour cette comparaison, les chiffres des deux catégories d'appartements de 1981 doivent être additionnés pour être comparables au nombre d'appartements de 1976.) Dans bon nombre de cas, il y aura une différence, quelquefois petite, quelquefois grande. Il faut alors essayer d'expliquer le mieux possible les raisons de l'incohérence.

Raisons possibles d'incohérence

a) Il n'est pas possible de distinguer dans les données de 1981 les logements qui ont été construits entre janvier et mai 1976. Vu que les logements occupés construits au cours de cette période sont compris dans les chiffres du recensement de 1976, les chiffres rectifiés de 1981 seront supérieurs aux estimations publiées de 1981.

Si, de façon proportionnelle, on retrouve un nombre important de logements pour un type de construction donné dont la période de construction s'établit entre 1976 et 1981, il sera peut-être alors nécessaire de réajuster les chiffres pour "corriger" les données afin de tenir compte des constructions faites entre janvier et mai 1976. Si l'on ne dispose pas de renseignements additionnels, 5/60 du chiffre de 1976-1980 ou 5/65 de celui de 1976-1981 devra être retranché du chiffre précédemment ajusté de 1981. On devra, cependant, se rappeler qu'un tel ajustement ne sera pas aussi fiable pour de petites régions géographiques.

b) Il faut se souvenir que les données sur la période de construction se fondent sur un échantillon et, comme telles, sont entachées d'une erreur d'échantillonnage. Nous expliquerons les répercussions de l'erreur d'échantillonnage dans les bulletins du recensement de 1981 qui comprennent des totalisations de données-échantillon (par ex., sur la période de construction) et dans la publication n° 99-905 au catalogue intitulée Qualité des données - Population-échantillon. Pour la plupart des totalisations, l'erreur d'échantillonnage ne devrait pas être trop élevée pour que nous ne puissions pas appliquer la procédure d'évaluation, mais elle pourra expliquer dans une certaine mesure l'un ou l'autre des écarts.

c) Les données sur la période de construction sont également entachées d'une erreur de réponse. L'importance d'une telle erreur pour les totalisations dépendra de la proportion de constructions neuves déclarées.

d) Du fait que les totalisations vérifiées concerneront les logements occupés, des taux d'inoccupation différents pour les recensements de 1976 et de 1981 entraîneront un écart correspondant dans les chiffres du stock de logements occupés.

e) Les démolitions entre les deux recensements entraîneront une hausse du chiffre rectifié du recensement de 1981 par rapport au chiffre réel de ce même recensement.

f) Les transformations (par ex., la transformation d'une maison individuelle non attenante en appartements) pourront vraisemblablement entraîner une diminution du nombre d'un type de logement et un accroissement pour un autre. De façon générale, ces transformations ne devraient pas avoir été déclarées parmi la construction neuve.

Tous les éléments a) à f), avec l'exception possible des erreurs d'échantillonnage, devraient se manifester individuellement par un écart dans le stock estimatif total de logements occupés pour la région en cause (si l'on compare le total de 1981 au total rectifié de cette même année). Globalement, il peut y avoir effet de compensation (par exemple, des démolitions et des transformations). Cela pourra aussi entraîner des modifications au nombre de logements d'un type particulier de construction.

Comme une source possible d'écarts, l'erreur de réponse se manifestera non pas par un écart du stock estimatif total de logements occupés mais par un déplacement du nombre de logements entre deux ou plusieurs types de construction. Si l'erreur de réponse est importante, le déplacement sera évident. L'exemple hypothétique suivant servira à illustrer notre propos.

Comparaison des chiffres de 1981 et des chiffres rectifiés de 1981 sur les logements occupés selon le type de construction

Région	Appartements (en milliers)		Autres logements multiples (en milliers)		Logements individuels non attenants (en milliers)	
	1981	Rect. 1981	1981	Rect. 1981	1981	Rect. 1981
A	260	361	130	30	20	19
B	385	400	53	40	10	8
C	150	155	36	35	40	41
D	78	78	24	24	56	56

Dans la région A, on constate une erreur de réponse importante qui s'est manifestée par un déplacement des appartements (en 1976) vers d'autres genres de logements dans des constructions à logements multiples, et, dans une moins large mesure, vers les logements individuels non attenants. On peut raisonnablement conclure que, pour cette région, le classement de 1981 selon le type de construction renferme au moins le degré d'erreur qui ressort de la différence entre les chiffres et que les chiffres rectifiés de 1981 reflètent mieux la répartition des types de construction pour la région. De même, il est aussi raisonnable de conclure que les problèmes de classement existaient également au recensement de 1976. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que les chiffres de 1976 - qui se fondent sur une évaluation des données de 1976 et de 1981 - soient beaucoup plus exacts que les chiffres de 1981, dans ce cas, ils pourront encore renfermer une erreur non négligeable. La plus grande proportion d'une telle erreur se retrouvera dans les constructions à logements multiples (appartements et autres logements multiples dans notre exemple).

Pour la région B, il existe vraisemblablement une erreur de réponse qui s'apparente à celle pour la région A. On peut s'attendre à ce que les chiffres rectifiés de 1981 renferment une certaine part d'erreur, mais étant donné que les renseignements sont beaucoup moins incohérents que ceux de la région A, les données peuvent être utilisées avec beaucoup plus de confiance.

Pour la région C, il existe des incohérences, mais elles peuvent avoir été causées par une combinaison de problèmes. Dans cette région, le nombre total de logements occupés en 1981 est de 226; le chiffre rectifié est 231. Donc, la plupart des écarts apparents doivent être attribuables à d'autres causes que l'erreur de réponse. La source d'erreur la plus plausible se retrouvera dans les données sur la période de construction (voir a), b) et c) sous Raisons possibles d'incohérences), bien qu'on devra aussi vérifier la conformité des limites géographiques entre 1976 et 1981.

Pour la région D, il n'y a pas d'incohérence et les données peuvent être utilisées avec confiance.

Il convient de noter qu'on devra, dès que possible, procéder au regroupement des types de construction, comme l'indique l'exemple, puisqu'il est plus facile d'évaluer la cause des écarts lorsque les chiffres sont plus grands. Il convient aussi de remarquer que les déplacements au niveau des chiffres pour les logements mobiles sont très difficiles à évaluer. Ces logements peuvent avoir un taux de démolition supérieur à la moyenne, ils peuvent être déplacés hors d'une région ou y être intégrés et ils peuvent être transformés peut-être plus facilement que tout autre genre de logement.

Dans les recherches qui ont mené à la rédaction de cette note spéciale, la procédure mentionnée ci-dessus a été appliquée à un échantillon de régions géographiques. Ainsi, les résultats à l'égard d'un échantillon de régions métropolitaines de recensement révèlent qu'une erreur de réponse importante s'est glissée dans certaines municipalités plutôt que dans la majorité d'entre elles. Il n'y a pas eu de problème apparent de la qualité des données et lorsque des erreurs de réponse sont survenues, les déplacements par type de construction sont ressortis aussitôt.

Des renseignements complémentaires sur la qualité des données touchant le type de construction paraîtront dans le bulletin n° 99-904 au catalogue intitulé Qualité des données - Population totale.

Géographie - Avis de Correction

A1 Problème: Mauvaise allocation des secteurs de dénombrement

a) Alexander, LGD, Man. (CGT 4601071)
- population totale de 1981 se lit 2,793
devrait se lire 1,908

b) Division No. 1, Unorganized, UNO, Man. (CGT 4601094)
- population totale de 1981 se lit 675
devrait se lire 1,560

A2 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Meductic, VL, N. B. (CGT 1310013)
- population totale de 1981 se lit 234
devrait se lire 197

b) Canterbury, PAR, N. B. (CGT 1310011)
- population totale de 1981 se lit 649
devrait se lire 686

A3 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Hillsborough Park, VL, Î.-P.-É.
(CGT 1102017)
- population totale de 1981 se lit 1,227
devrait se lire 1,036

b) East Royalty, VL, Î.-P.-É. (CGT 1102020)
- population totale de 1981 se lit 1,696
devrait se lire 1,863

c) Sherwood, VL, Î.-P.-É. (CGT 1102019)
- population totale de 1981 se lit 5,681
devrait se lire 5,705

A4 Problème: Mauvaise allocation des secteurs de dénombrement

a) Chicken 224, R, Sask. (CGT 4718828)
- population totale de 1976 se lit -A
devrait se lire 528

b) Chicken 225, R, Sask. (CGT 4718823)
- population totale de 1976 se lit 528
devrait se lire -
- population totale de 1981 se lit 236
devrait se lire 26

c) Division No. 18, Unorganized, UNO, Sask.
(CGT 4718090)
- population totale de 1981 se lit 11,991
devrait se lire 12,201

A5 Problème: Population rapportée sous la mauvaise subdivision de recensement

a) Fond du Lac 229, R, Sask. (CGT 4718824)
devrait être annulé

b) Fond du Lac 227, R, Sask. (code CGT pas encore assigné) - devrait être créé
- population totale de 1976 devrait se lire 452
- population totale de 1981 devrait se lire 494

A6 Problème: Mauvais codes des subdivisions de recensement unifiées

a) Alert Bay 1, R, C.-B. (CGT 5943801)
- code SRU se lit 5943029
devrait se lire 5943035

b) Alert Bay 1A, R, C.-B. (CGT 5943802)
- code SRU se lit 5943029
devrait se lire 5943035

A7 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Jacquet River, VL, N. B. (CGT 1314002)
- population totale de 1981 se lit 778
devrait se lire 887

b) Durham, PAR, N. B. (CGT 1314001)
- population totale de 1981 se lit 2,656
devrait se lire 2,547

A8 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Norway House 17, R, Man. (CGT 4622058)
- population totale de 1981 se lit 1,812
devrait se lire 1,976

b) Division No. 22, Unorganized, UNO, Man. (CGT 4622046)
- population totale de 1981 se lit 2,703
devrait se lire 2,539

A9 Problème: Mauvaises limites des subdivisions de recensement

a) Regina, C, Sask. (CGT 4706027)
- population totale de 1981 se lit 162,613
devrait se lire 162,984

b) Sherwood No. 159, RM, Sask. (CGT 4706026)
- population totale de 1981 se lit 1,700
devrait se lire 1,329

A10 Problème: Population rapportée sous la mauvaise subdivision de recensement

a) Kitimat 1, R, C.-B. (CGT 5949803)
devrait être annulé

A11 Problème: Mauvaise allocation de secteur de dénombrement

Montréal, RMR

a) SR 382.01 (code 3122)
- population totale de 1981 se lit 3,513
devrait se lire 3,848

b) SR 382.02 (code 3123)
- population totale de 1981 se lit 5,212
devrait se lire 4,877

Langue maternelle

Un certain nombre de facteurs influent sur la comparabilité des données des recensements de 1981 et de 1976 sur la langue maternelle:

a) Le taux de non-réponse est tombé de 1.9 % en 1976 à 1.1 % en 1981. Les changements observés pour certaines langues s'expliquent en partie par un meilleur dénombrement de la population.

b) Au recensement de 1976, 1.9 % de la population n'avait pas répondu à la question sur la langue maternelle et l'on avait codé leur langue dans la catégorie "non déclarée". Au recensement de 1981, une langue précise a été attribuée au 1.1 % des recensés qui n'ont pas répondu à cette question (voir le tableau ci-dessous).

c) Les procédures en vue de la suppression des réponses multiples, enregistrées chez 2.4 % de la population en 1981, ont été modifiées au recensement de 1981. En 1976, un contrôle arbitraire et déterminant supprimait les réponses multiples pour ne garder qu'une réponse valable pour chaque recensé. Au recensement de 1981, on a conservé une seule réponse en utilisant des algorithmes informatiques probabilistes (voir le tableau ci-dessous pour la redistribution des combinaisons comportant le français, l'anglais et autres langues).

d) La catégorie "Indien, n.d.a." regroupe les personnes d'ascendance autochtone et celles qui sont d'ascendance indienne asiatique. En 1976, la langue maternelle de toutes ces personnes a été codée "langue amérindienne".

Données sur la langue maternelle déclarée selon la langue maternelle attribuée, Canada, 1981

Langue maternelle déclarée en 1981	Langue maternelle attribuée en 1981		
	Anglais	Français	Autre
Anglais seulement	14,518,400	...	...
Français seulement	...	6,077,695	...
Autre seulement[1,2]	...	2,495	2,897,730
Anglais et français[3]	103,595	104,650	...
Anglais et autre[2,4]	122,655	235	202,640
Français et autre[5]	...	9,305	12,945
Anglais, français et autre[3]	7,845	7,375	14,250
Non-réponse	165,970	47,340	48,060
Total	14,918,460	6,249,095	3,175,625

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1 "Autre" comprend toutes les langues non officielles.

2 Lors du traitement des données par ordinateur, le français a été attribué comme langue maternelle pour un certain nombre de réponses écrites (par ex., "belge" pouvait être "français" ou "flamand").

3 En 1976, on a fait un choix aléatoire entre le français et l'anglais.

4 En 1976, on a attribué l' "anglais" à tous les recensés qui avaient indiqué "Anglais et autre".

5 En 1976, on a attribué le "français" à tous les recensés qui avaient indiqué "Français et autre".

Les utilisateurs noteront que les modifications apportées aux procédures de traitement influent quelque peu sur la comparabilité des données des recensements de 1981 et de 1976. Signalons que 96.5 % de la population ont fourni des données précises. En outre, les mêmes données auraient paru pour 98.0 % de la population en 1981, peu importe que l'on eût employé la méthode de traitement de 1976 ou celle de 1981. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la publication Qualité des données - Population totale (nº 99-904 au catalogue).

Nombre de semaines travaillées

Les données concernant le nombre de semaines travaillées en 1980 doivent être utilisées avec circonspection pour les catégories 40-48 semaines et 49-52 semaines car certains répondants ont tendance à ne pas inclure leurs congés payés de vacances ou pour autres raisons dans leurs semaines de travail, tel que requis. Ainsi, la catégorie 49 à 52 semaines peut être sous-estimée.

Pensionnaires d'institution

Bien que certaines des définitions précédentes des variables, pour lesquelles on a recueilli des données-échantillon, indiquent que les "pensionnaires d'institution" sont exclus, en fait, à cause des exigences du traitement, c'est le cas de tous les tableaux du présent bulletin basés sur la population, même de ceux qui affichent des classements recoupés avec des données intégrales (comme celles sur la langue maternelle). De plus, la base de la population totale pour les données-échantillon, que l'on peut désigner comme la population non pensionnaire, ne correspondra pas exactement au chiffre provenant des données intégrales, là encore en raison d'une exigence spéciale au traitement qui a fait baisser le chiffre définitif de quelque 5,700 personnes. Pour plus de détails sur la question ou sur tout autre changement de traitement touchant la comparabilité des données, voir Guide sommaire - Population - échantillon (nº 99-903 au catalogue) et Qualité des données - Population-échantillon (nº 99-905 au catalogue).

Profession

Les données concernant les groupes de base 2791 "Professeurs d'école technique et professionnelle" et 2793 "Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a." pour le Québec doivent être regroupées lorsque l'on désire comparer ces deux professions avec celles des autres provinces ou avec les données de 1971. Ceci est attribuable à une erreur dans la Classification type des professions qui a inclus les professeurs de CEGEP dans le groupe de base 2793 au lieu de 2791.

Région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull

Vu la méthode de production utilisée pour la série de base des bandes sommaires et microfiches, il n'a pas été possible de calculer un total au niveau de la région métropolitaine de recensement dans le cas de secteurs chevauchant deux provinces. Il est donc nécessaire, pour la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull, d'additionner les données relatives à la partie de l'Ontario à celle du Québec pour obtenir un total. La série des profils présente cependant un total pour toute la région métropolitaine d'Ottawa-Hull puisqu'elle a été produite à l'aide d'une méthode différente.

Totaux résiduels

Dans la série spéciale, qui donne le reste ou les totaux résiduels, le total peut correspondre au total de la province ou du territoire. Le problème survient à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ne comptent aucune région métropolitaine de recensement. La répétition de certaines données est donc inévitable. La même situation se retrouve au niveau des secteurs de recensement dans la série de base, lorsque le total partiel des secteurs de recensement provinciaux correspond au total de la province ou du territoire dans les régions susmentionnées.